

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

Institut d'Éducation à l'Agro-Environnement de Florac

9 rue Célestin Freinet 48400 Florac

Rapport de stage de fin d'étude

Pour la validation de la

Licence Gestion agricole des Espaces Naturels Ruraux

MISE EN PLACE D'UNE MODALITE DE CONSEIL AGRICOLE

ENCOURAGEANT LES RAISONNEMENTS ETHIQUES ET SCIENTIFIQUES DES ELEVEURS OVINS VIANDE

A L'EGARD DU BIEN-ETRE ANIMAL

Pauline LEROY



Scienceetavenir.fr

Etude réalisée sur la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Institut d'éducation à l'Agro-Environnement de Florac



Rapport de stage de fin d'étude
Pour la validation de la
Licence Gestion agricole des **E**spaces **N**aturels Ruraux

**MISE EN PLACE D'UNE MODALITE DE CONSEIL AGRICOLE
ENCOURAGEANT LES RAISONNEMENTS ETHIQUES ET SCIENTIFIQUES DES ELEVEURS
OVINS VIANDE A L'EGARD DU BIEN-ETRE ANIMAL**

Pauline LEROY

Soutenance le 1 juillet 2016

Devant le jury :

Michel Vidal

Nathalie Bletterie

Lise Kosmala

Tutrice : Nathalie Bletterie

Maitre de stage : Michel Vidal

REMERCIEMENTS

Les dernières lignes de la conclusion de ce présent rapport sont terminées, l'heure est à présent à la prise de recul sur ces trois mois passés à l'institut d'Education à l'Agro-Environnement de Florac et de remercier tous ceux et celles qui m'ont accompagnée et soutenue tout au long de cette période qu'on peut qualifier d'intense.

Trois mois, c'est le temps que j'ai passé à vivre de recherches, d'expériences, d'incertitudes, de passion et de travail toujours avec autant de ferveur à l'égard de la thématique de mon étude, le bien-être animal.

Alors que pour certains, cette thématique d'étude s'est avérée être « un peu en marge » du programme de la licence Gestion Agricole des Espaces naturels ruraux (GENA), ma conviction ne s'est jamais essoufflée quant à la nécessité d'appréhender la notion du bien-être animal au sein des systèmes d'élevage et de penser à une modalité de conseil agricole s'appuyant sur l'échange humaine.

Je souhaite adresser ces premiers remerciements à Michel Vidal, un maître de stage brillant, passionné et passionnant. Il a su partager son goût pour la recherche appliquée envers le bien-être animal tout en me laissant libre de mes opinions. Un grand merci à la confiance qu'il a su m'accorder tout au long de ce stage. Son encadrement bienveillant m'a guidé dans des réflexions qui seront fondatrices pour mon avenir professionnel et je lui en suis très reconnaissante.

Merci aux personnels de l'Institut d'Agro-Environnement de Florac, pour les sourires échangés dans les couloirs, pour ces échanges autour de la machine à café et le « bon vivant » de ce lieu unique qui me rend d'ores et déjà nostalgique. Plus particulièrement, je remercie Nathalie Bletterie, tutrice de stage pour son accompagnement et ses encouragements deux minutes avant la réunion d'échange sur le bien-être animal que j'ai organisé qui m'ont fait chaud au cœur. Alain Prudhomme et « Gigi » pour leurs conseils audio et vidéos, pour les petits coups de pouce au montage et l'encouragement dans les moments où l'activité très « chronophage » de celui-ci a pris beaucoup de place dans ma vie !

Je remercie la nature ! Les moments où j'étais sur le terrain se sont avérés vitaux, un grand bol d'air oubliant l'écran d'ordinateur pour quelques heures et surtout j'adresse toute ma sympathie aux agriculteurs (Bruno Molines, Jean-François et Emmanuelle Cazotte, Michelle Jallet et Jean-Marie Vélasco) qui m'ont ouvert leur porte avec grande générosité me laissant ainsi des souvenirs pleins les poches.

Comment ne pas remercier mes camarades de bureau ? Une joyeuse « gang », toujours de bonne humeur et qui m'ont encouragé dans mes travaux. Mille merci à Jérôme pour ses petites attentions quotidiennes, « un petit café Pauline ? », les croissants de la boulangerie. Vient au tour de Rémi sans qui je n'aurais pas survécu à ce stage sans ses nombreux prêts d'appareils de stockage externe et nos bonnes parties de rigolade !

Merci à Marie, Victoria, Cécile, Guillaume également étudiants cette année pour leurs encouragements et leurs regards avisés sur mon travail. Océane pour son ordinateur avec Word dessus!! Un grand merci à ma belle amie Anaëlle, toujours là pour moi malgré la distance qui nous sépare.

Les derniers mots reviendront à amore mio Riccardo Di Nucci que je ne remercierai jamais assez pour son soutien, ses mots réconfortants et qui a toujours cru en mes capacités tout au long de ce stage. Ce stage n'a fait que renforcer mes choix et désirs...

SOMMAIRE

Remerciements

Liste des illustrations

Liste des sigles

Introduction	1
1 Contexte de l'étude.....	3
1.1 Présentation de la structure de stage.....	3
1.1.1 L'institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, Supagro Montpellier... 3	
1.1.2 L'Institut d'Education à l'Agro-Environnement de Florac, une composante de Supagro Montpellier	4
1.1.2.1 Des missions d'appui à des besoins pédagogiques	4
1.2 Cadre de l'étude	4
1.2.1 Un réseau d'échanges et de développement autour du bien-être animal, le Réseau Mixte et Technologique bien-être animal	4
1.2.1.1 Pourquoi un Réseau Mixte et Technologique sur le bien-être animal ?.....	4
1.2.1.2 Les objectifs du réseau	5
1.2.1.3 Des actions définies structurant les groupes de travail.....	5
1.2.2 Un programme de financement Européen "EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students" ERASMUS plus.....	6
1.2.2.1 Ambition du programme	6
1.3 Une filière d'étude, les ovins viande.....	6
1.3.1 La filière ovine viande dans le monde et en Europe.....	6
1.3.2 La filière ovine en France	7
1.3.2.1 État des lieux	7
1.3.2.2 Systèmes d'élevage et environnement	7
1.3.2.3 Une production de viande ovine dans un contexte très concurrentiel	7
1.3.2.4 Une filière sur la pente descendante	7
1.3.2.5 Une reconquête de la filière impulsée par différentes institutions.....	8
1.3.3 Une filière caractéristique de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	8
1.4 Le bien-être animal : un terme multidimensionnel.....	9
1.4.1 Le bien-être animal, une préoccupation sociétale forte	9
1.4.2 Comment le bien-être animal est-il défini ?	9
1.4.3 Evolution réglementaire de la protection animale dans la société.....	11
1.4.3.1 En Europe	11
1.4.3.2 En France, mise en place d'une stratégie sur quatre ans pour l'agriculture.....	12
1.4.4 Les enjeux des recherches scientifiques	12
1.4.4.1 Une approche scientifique du bien-être animal	12

1.4.4.2	Vers une proposition de normes « standard » Européennes	12
1.4.4.3	Mise en place d'évaluation du bien-être animal dans les systèmes d'élevage	13
1.4.4.4	Protocole et méthode d'évaluation.....	13
1.4.5	Les implications éthiques des études sur le bien-être animal	14
1.4.5.1	Des groupes de travail « éthique » dans les recherches de bien-être animal	14
1.4.6	Des controverses entre pairs menant à un bouleversement du conseil agricole	15
2	Méthodologie.....	16
2.1	La didactique professionnelle au service d'une pragmatique de formation	16
2.1.1	Origines de la didactique professionnelle et concepts mobilisés.....	16
2.2	Des méthodes d'entretien pour mettre en lumière les raisonnements scientifiques et éthiques des éleveurs	17
2.2.1	Les entretiens d'auto-confrontation	17
2.2.1.1	Le concept d'auto-confrontation	17
2.2.1.2	Types d'entretiens d'auto-confrontation.....	17
2.2.1.3	Déroulé de l'entretien réalisé, la vidéo confrontation.....	17
2.2.2	Les entretiens d'explicitation	18
2.2.2.1	Présentation de l'entretien.....	18
2.2.2.2	Les conditions à respecter dans l'entretien d'explicitation	19
2.3	Choix des éleveurs.....	20
2.3.1	Guidé par différentes organisations	20
2.3.2	Première approche avec les agriculteurs.....	20
2.4	L'analyse des discours	20
2.4.1	Analyse des raisonnements scientifiques et éthiques des éleveurs enquêtes	20
2.4.2	Construction d'outils pédagogiques, les vidéos	21
2.5	Mise en place d'une modalité de conseil	22
2.5.1	Communauté de pairs étendue, Extended Community.....	22
2.5.1.1	Origine et principes fondamentaux.....	22
2.5.1.2	Une réunion d'échange autour du bien-être animal	22
2.5.2	Communauté entre pairs, <i>peer groups</i>	23
2.5.2.1	Origine et principe fondamentaux	23
2.5.2.2	Une réunion d'échange au sein d'un réseau d'agriculteurs	24
2.5.3	La posture de conseillère-médiatrice.....	24
3	Résultat	25
3.1	Analyse du temps d'échange.....	25
3.1.1	Analyse des échanges d'après les trois modes de pensées sociaux de Mercer (2000)	25
3.1.2	Retranscription argumentaire du débat et analyse des interactions du groupe	26
3.1.3	Bilan analytique globale de la réunion	26

3.1.3.1	Profil et dynamique de ce groupe mixte	26
3.1.3.2	Difficulté de rentrer dans la controverse	26
3.1.3.3	L'échange exploratoire esquivé	26
3.1.3.3.1	La promiscuité en guise de barrière	26
3.1.3.3.2	Une volonté de protéger l'éleveur	27
3.1.3.3.3	Confusion entre le bien-être de l'éleveur et le bien-être de l'animal	27
3.1.3.4	Une discussion constructive amenant des pistes de réflexions	28
3.1.3.5	Un modèle de conseil encouragé	28
3.1.3.6	Une expérimentation à renouveler avec la méthode Delphi	28
4 et demain ?	29
4.1	Prolongation de l'étude d'un mois	29
4.1.1	Projet en estive	29
4.1.2	Animation au sein du Civam Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	29
5	Prise de recul	29
	Conclusion	31

Références Bibliographiques

Liste des annexes

LISTE DES ILLUSTRATIONS

- *Figure n°1 : Supagro Montpellier, quelques chiffres clés*
- *Figure n°2 : Gouvernance de Supagro Montpellier*
- *Figure n°3 : Gouvernance de l'Institut d'Education à l'Agro-Environnement de Florac*
- *Figure n°4 : Les trois actions pour structurer les groupes de travail du RMT BEA*
- *Figure n°5 : Les membres du réseau RMT BEA*
- *Figure n°6 : Production mondiale de viande ovine*
- *Figure n°7 : Le cheptel ovin Français*
- *Figure 8 : L'élevage ovin fournit un bouquet de services dans les zones rurales*
- *Figure n°9 : Production Européenne de viande ovine*
- *Figure n°10 : Evolution du nombre d'exploitations en France*
- *Figure n°11 : Répartition géographique du cheptel ovin viande*
- *Figure n°12 : Prise en compte de l'évolution du statut de l'animal dans la législation nationale*
- *Figure 13 : Normes existantes pour les animaux terrestres*
- *Figure n°14 : Mesures réalisées pour évaluer le bien-être des ovins*
- *Figure n°15 : Matrice de classification des éthiques relatives au bien-être animal*
- *Figure n°16 : Le bien-être animal, une notion multidimensionnelle et sujet de controverses*
- *Figure n°17 : Le concept d'action et ses satellites d'après (Vermesch, 1995)*
- *Figure n°18 : Quatre types d'attitudes chez les éleveurs*
- *Figure n°19 : Thèmes abordés et types d'échange selon Mercer (2000)*
- *Figure n°20 : Synthèse des enjeux pour l'enseignement et l'apprentissage du bien-être animal*

LISTE DES SIGLES

ACTA : Association de Coordination Technique Agricole

AgriBEA : Agri « bien-être animal »

ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du travail

APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

BEA : Bien-Etre Animal

C2ON : Comité d'Orientation Ovin National

CA : Conseil d'Administration

CE : Conseil des enseignants

CEFE : Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive

CEP : Centre d'Expérimentation Pédagogique

CEVE: Conseil de l'Enseignement et de la Vie Etudiante

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et Milieu rural

CNEARC : Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes

CNOPSAV :. Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale

CODIGE : Conférence des grandes écoles d'ingénieurs et de gestion du Languedoc-Roussillon

CS : Conseil scientifique

DGAL : Direction Générale de l'Alimentation

DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

DNA : Dispositif National d'Appui

EFSA : European Food Safety Authority, l'Autorité européenne de sécurité des aliments

ENFA : Ecole Nationale de Formation Agronomique

ENSIA : Ecole Nationale des Industries Agricoles et Alimentaires

EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

EPSCP : Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

ERASMUS : EuROpean Action Scheme for the Mobility of University Students

ESA : Escola Superior Agrária

EUVG : Escola Universitaria Vasco da Gama

FAWC : Farm Animal Welfare Council

FCS : Fondation de Coopération Scientifique

FNCIVAM : Fédération Nationale des CIVAM

GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique

HAMK : Higher Education Institution

IEAE : Institut d'Education à l'Agro-Environnement

IFIP : Institut de la Filière Porcine

IHEV Institut des Hautes Etudes de la Vigne et du vin

INAO : Institut Nationale de l'Origine et de la qualité
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
ITAB : Institut Technique de l'Agriculture Biologique
ITAVI : Institut Technique de l'Aviculture
LabEX : Laboratoires d'Excellence
LIRDEF Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation
LMD : Licence, Master, Doctorat
MAAF : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
OIE : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisations Non Gouvernementales
OTOF : Omppu Tonttu Organic Farm
PAC : Politique Agricole Commune
PNS:Post Normal Sciences
R&D : Recherche et Développement
RMT BEA : Réseau Mixte Technologique « Bien-être animal »
RSPCA : Royal Society for the Protection of Animals
RTRA : Réseau Thématique de Recherche Avancée
SALINOV : Systèmes Allaitants et Innovations Pratiques Innovantes et simplifications pour un élevage
allaitant durable
SAU : Surface Agricole Utile
STH : Surfaces Toujours en Herbe
TEC : Tonnes Equivalent Carcasse
UGB : Unité Gros Bétail
UMR Unité Mixte de Recherche

INTRODUCTION

A la période paléolithique, l'Homme, animiste, remercie l'offrande de la nature à chaque mise à mort de l'animal. La domestication des animaux est apparue lors de la révolution néolithique, l'animal devenant alors indispensable au fonctionnement des sociétés laissant place à une relation homme-animal qui se fonde sur un jeu subtil de don et de contre-don. La période contemporaine est quant à elle caractérisée, par une évolution marquée de l'utilité des animaux d'élevage découlant des progrès techniques (motorisation, essor de la chimie, etc.), vers la seule production et en conséquence par la réification des relations que l'Homme entretient avec eux, au profit d'une imagerie positive projetée sur les animaux de compagnie et les animaux sauvages.

Cette désarticulation de la relation avec les animaux ainsi que l'intensification de l'élevage a conduit à de nombreuses réflexions de plus en plus intenses à partir des années 1950, avec pour ambition d'améliorer les conditions des animaux d'élevage.

Ces dernières décennies témoignent d'une prise de conscience sociétale envers les conditions d'élevage infligées aux animaux. Il en résulte une demande de produits agricoles de qualité et issus de ferme où le bien-être animal est considéré.

En écho à ces préoccupations sociétales et dans le but d'atténuer l'impact négatif de l'élevage sur les animaux, des réglementations ont vu le jour garantissant le respect de l'animal à l'échelle Européenne et nationale.

De nombreuses recherches scientifiques ont alors tenté de définir la notion de bien-être animal et créer des indicateurs de bien-être animal permettant d'évaluer celui-ci en exploitation agricole. La difficulté majeure repose sur le caractère multidimensionnel de la notion de bien-être animal qui s'avère multidisciplinaire (biologie, éthologie, sociologie...) et est l'objet de nombreuses controverses au sein même de la communauté scientifique. Même si ces indicateurs et outils d'évaluation évoluent en fonction des recherches scientifiques, tenté de l'objectivité reste illusoire. Il est sans doute nécessaire d'accepter une part de subjectivité inhérente à un concept qui ne fait pas plus consensus chez l'humain. Il convient en particulier d'appréhender le bien-être animal sous un angle éthique, qui est aussi à l'origine de nombreuses controverses à l'égard de la question du statut moral de l'animal qu'il suppose et à son utilisation par l'homme.

Cependant, une partie de la communauté scientifique, certains professionnels et les consommateurs eux-mêmes, souhaitent que le bien-être animal constitue un objet d'étude fondamental et soit un paramètre du système d'élevage et finalité pour l'éleveur.

En 2016, la prise en compte de l'animal comme être sensible est encouragée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ce qui le conduit notamment à promouvoir des actions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels agricoles.

Si l'application de la réglementation en vigueur ainsi que l'évaluation du bien-être animal mériterait d'être considérée comme une avancée, elle est souvent vécue par l'éleveur comme une contrainte, un jugement de

leurs pratiques et traduirait à ses yeux un manque de confiance des consommateurs. Il en donc important d'accorder une place aux éleveurs au sein de la réflexion du bien-être animal en valorisant leur travail.

L'objectif de la présente étude réside dans la réflexion d'une méthodologie en termes de conseil agricole permettant d'encourager les raisonnements éthiques et scientifiques des éleveurs ovins viande à l'égard du bien-être animal. Dans un premier temps, quatre agriculteurs volontaires ont été enquêtés et filmés en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées afin de collecter, sans prétendre à l'exhaustivité des situations professionnelles dans lesquelles le bien-être de l'animal est en jeu. Puis dans un second temps, des débats entre pairs et au sein de groupes mixtes fondées sur les films réalisées dans la première étape, et notamment sur les controverses en jeu, ont permis de mettre en lumière l'évolution des représentations des différents participants sur le bien-être animal en système ovin viande. Nous présenterons une analyse de cette expérimentation en vue d'imaginer une modalité de conseil respectueuse de l'éleveur, de ses enjeux, et de l'animal.

Ce travail prend place au sein du Réseau Mixte Technologique Bien-être animal dont le but est de créer une structure pérenne d'échange entre les différents acteurs impliqués dans la question du bien-être animal. Il s'inscrit plus précisément dans un projet ERASMUS plus ayant l'ambition, d'améliorer la prise en compte du bien-être animal dans les formations professionnelles, les formations universitaires et les démarches de conseil destinés aux éleveurs.



En quelques chiffres....

1600 étudiant(e)s en formations diplômantes

dont

■ **750** élèves ingénieur(e)s

■ **850** étudiants en formation licences, masters ou doctorats

■ **29%** d'étudiant(e)s internationaux

- un réseau de 16 000 diplômé(e)s dont 1400 membres à vie de SupAgro Alumni
- près de 70 accords internationaux bilatéraux ou multilatéraux

4 départements de formation et de recherche

- biologie et écologie
- milieux, productions, ressources et systèmes
- sciences des agro-bio-procédés
- sciences économiques, sociales et de gestion

450 personnels dont **80** enseignant(e)s-chercheur(e)s

345 intervenant(e)s extérieur(e)s en formation

3 instituts

- institut des régions chaudes
- institut des hautes études de la vigne et du vin
- institut d'éducation à l'agro-environnement de Florac

- 22 Unités mixtes de recherche
- 3 Unités mixtes technologiques
- 2 domaines agricoles expérimentaux
- 1 fondation universitaire : SupAgro Fondation
- 1 site d'incubation d'entreprises : AgroValo Méditerranée
- 1 hôtel d'entreprises spécialisées dans la filière viti-vinicole
- 1 service d'expertise en « ingénierie de formation et de coopération avec les pays du Sud »
- 1 centre de formation professionnelle des bergers transhumants
- 3 résidences étudiantes (635 logements)



www.supagro.fr

Figure n°1 : Supagro Montpellier, quelques chiffres clés

1 Contexte de l'étude

1.1 Présentation de la structure de stage

1.1.1 L'institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, Supagro Montpellier

Créé le 1^{er} janvier 2007, Montpellier SupAgro est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Sa naissance fut l'aboutissement d'une dynamique collective de réflexion lancée en 2004 et issu de la fusion de quatre établissements :

- ✓ l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier (Agro.M),
- ✓ le Centre d'expérimentation pédagogique (CEP) de Florac,
- ✓ le Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC),
- ✓ la Section Industries Agro-alimentaires des Régions Chaudes (SIARC), département de l'Ecole Nationale des Industries Agricoles et Alimentaires (ENSIA) de Massy.

Montpellier SupAgro comprend douze composantes :

- ✓ cinq départements scientifiques,
- ✓ l'Institut d'Education à l'Agro-Environnement de Florac (IEAE),
- ✓ l'Institut des Régions Chaudes (IRC)
- ✓ l'Institut des Hautes Etudes de la Vigne et du Vin (IHEV)
- ✓ la fondation universitaire, SupAgro Fondation
- ✓ quatre directions d'appui : la direction des services généraux, de l'enseignement et de la vie étudiante, des relations internationales et de la valorisation et du transfert.

S'y ajoutent les vingt-deux Unités mixtes de recherche (UMR) au sein desquelles les enseignants-chercheurs de Montpellier SupAgro sont associés aux chercheurs de nombreux organismes partenaires (*Figure n°1 : Supagro Montpellier, quelques chiffres clés*).

Les trois cursus d'ingénieurs agronomes ainsi qu'un large éventail de formation initiales et continues inscrites dans le référentiel européen LMD (licence, master, doctorat) ont fait la renommée de cet établissement.

Montpellier SupAgro est également un acteur majeur du pôle agronomique montpellierain. En effet, l'établissement se trouve être largement impliqué au sein de plusieurs organismes :

- ✓ l'association Agropolis International,
- ✓ membre de la Collegium D'ingénierie Des Grandes Ecoles du Languedoc-Roussillon (CODIGE),
- ✓ membre fondateur de la Fondation de Coopération Scientifique (FCS) « Agropolis Fondation »,
- ✓ support juridique du Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA), associé à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et au Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), Montpellier.

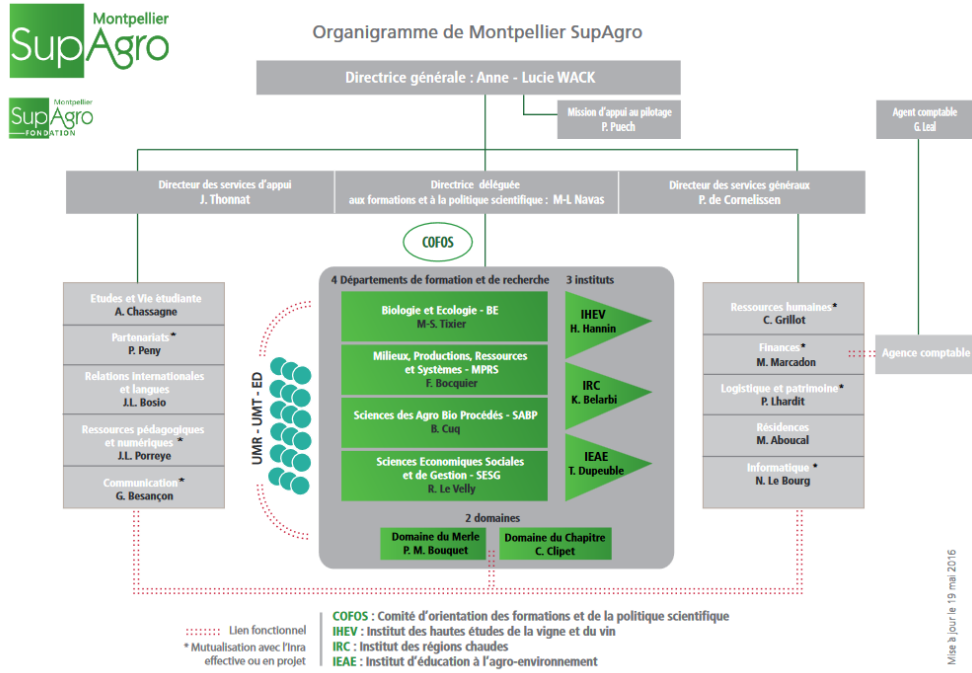


Figure n°2 : Organigramme de Supagro Montpellier



Figure n°3 : Gouvernance de l'Institut d'Education à l'Agro-Environnement de Florac

L'établissement est administré par un conseil d'administration (CA) assisté de trois conseils consultatifs: le conseil scientifique (CS), le conseil des enseignants (CE) et le conseil de l'enseignement et de la vie étudiante (CEVE) (*Figure n°2 : Organigramme de Supagro Montpellier*).

1.1.2 L'Institut d'Education à l'Agro-Environnement de Florac, une composante de Supagro Montpellier

Situé au cœur du Parc National des Cévennes, et d'un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO sur la question de l'agropastoralisme, l'Institut d'Education à l'Agro-Environnement (IEAE) se voit bénéficier d'un fort ancrage territorial. Les activités de l'IEAE de Florac se caractérisent par une posture originale à l'interface de l'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur agronomique et participe à l'innovation pédagogique au service du développement social et humain.

L'Institut est constitué d'une quarantaine de personnes. Une équipe de direction et quatre services concourent au bon fonctionnement de l'établissement (*Figure n°3 : Gouvernance de l'Institut d'Education à l'Agro-Environnement de Florac*).

1.1.2.1 Des missions d'appui à des besoins pédagogiques

L'appui à l'enseignement technique agricole est une mission statutaire de l'établissement dans la continuité des activités de l'ancien Centre d'Expérimentation Pédagogique (CEP) dont il est issu. Les domaines d'activités de l'institut se centrent autour de deux thématiques identitaires : la gestion durable des espaces naturels ruraux et l'éducation à l'environnement à travers quatre missions bien distinctes :

- ✓ l'appui à l'enseignement agricole technique : Organisé en Dispositif National d'Appui (DNA) afin d'accompagner au mieux l'adaptation du système éducatif aux enjeux de société.
- ✓ l'enseignement : la formation des professeurs de l'enseignement technique agricole et deux licences professionnelles sont assurés par l'établissement.
- ✓ la recherche, la valorisation et l'expertise : l'institut est affilié au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation (LIRDEF), au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE) et l'Unité Mixte de Recherche (UMR).
- ✓ la coopération internationale : les projets européens, l'interculturalité et les mobilités étudiantes sont ancrés dans les fondamentaux de l'institut.

Sur la question du bien-être animal, l'institut souhaite développer des approches didactiques favorisant la prise en compte du bien-être animal en élevage. Il le fait particulièrement partenaire du RMT bien-être animal. Il est ainsi à l'initiative d'un projet européen Erasmus plus sur ce même concept.

1.2 Cadre de l'étude

1.2.1 Un réseau d'échanges et de développement autour du bien-être animal, le Réseau Mixte et Technologique bien-être animal

1.2.1.1 Pourquoi un Réseau Mixte et Technologique sur le bien-être animal ?

Les institutions européennes et différentes Organisations Non Gouvernementales (ONG) ont impulsé il y a une trentaine d'années, des interrogations autour de la question du bien-être animal dans les systèmes d'élevage.

Le projet 2014-2017 s'articule autour de 3 actions :



Figure n°4 : Les trois actions pour structurer les groupes de travail du RMT BEA

Les membres du RMT BEA



Figure n°5 : Les membres du réseau RMT BEA

Ces questionnements sont au centre d'un contexte complexe et nécessite une logique multidisciplinaire d'accompagnement des éleveurs, des filières ainsi que l'importance de former les intervenants en élevage en vue d'une bonne appropriation des nouveaux concepts et outils du réseau.

1.2.1.2 Les objectifs du réseau

Le Réseau Mixte Technologique "Bien-être animal " (RMT BEA) vise à mettre en place une structure pérenne d'échange entre les différents acteurs impliqués dans la question du bien-être animal et assure un continuum entre la recherche, le développement, l'enseignement et les acteurs de l'élevage.

Riche de ses soixante membres de la recherche, du développement agricole et de la formation, le réseau oriente ses échanges multidisciplinaires vers les productions animales, de l'élevage au consommateur. L'ambition du réseau est à l'innovation. En effet, par la mobilisation de ses compétences multidisciplinaires, le réseau vise à créer des synergies entre ses membres afin de valoriser leurs expériences réciproques et d'améliorer ainsi le bien-être des animaux en élevage grâce au développement, aux transferts de savoirs, de compétences et d'outils opérationnels.

Le RMT BEA a pour objectifs opérationnels de :

- ✓ mettre en place une démarche de formation continue et initiale des éleveurs tout en produisant des documents techniques destinés aux opérateurs,
- ✓ identifier de nouveaux enjeux scientifiques, techniques ou méthodologiques en matière de bien-être animal dans des systèmes de production en évolution,
- ✓ bâtir des réponses collectives au travers de projet de recherche et développement (R&D).

(Figure n°4 : Les trois actions pour structurer les groupes de travail du RMT BEA).

1.2.1.3 Des actions définies structurant les groupes de travail

Le Bureau coordonne le programme et s'assure de la bonne exécution de celui-ci. Il est constitué de représentants des partenaires animateurs : l'Institut de l'Elevage, la Chambre d'Agriculture de Bretagne, l'Institut de la Filière Porcine (IFIP), l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI), l'INRA, l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLFPA) du Périgord. Un Comité de pilotage définit les orientations du réseau. Celui-ci est constitué du bureau du RMT, de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), de l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA), de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), d'experts scientifiques et professionnels, et de représentants du monde associatif. L'intégration des partenaires du réseau est essentielle et alimente les questions posées par le bien-être animal *(Figure n°5 : Les membres du réseau RMT BEA).*

Production mondiale de viande ovine

(En millions de tonnes équivalent carcasse)

(source FAO 2013)

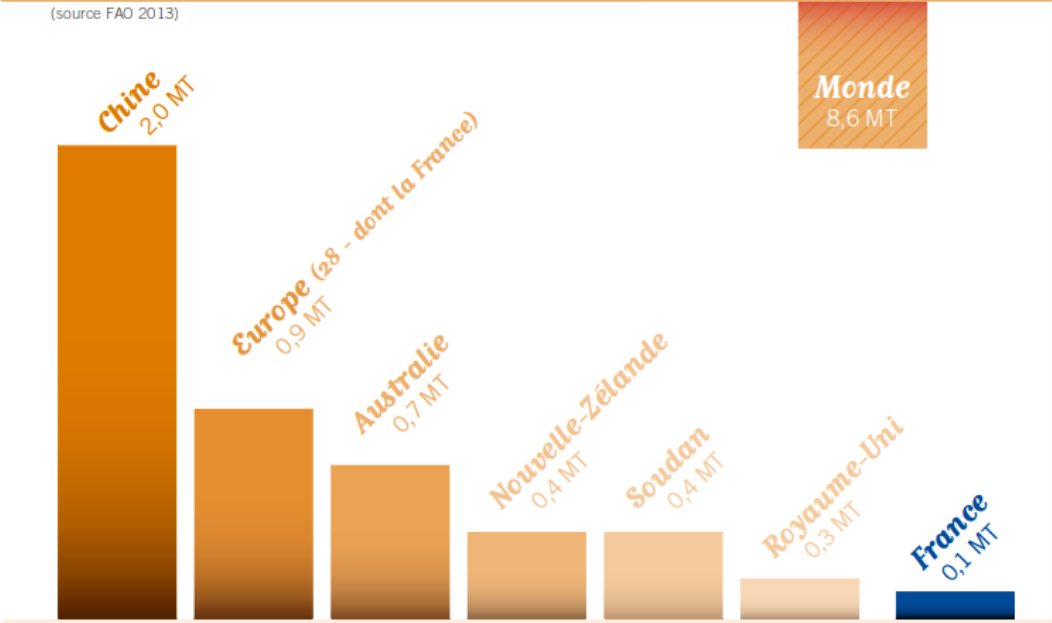
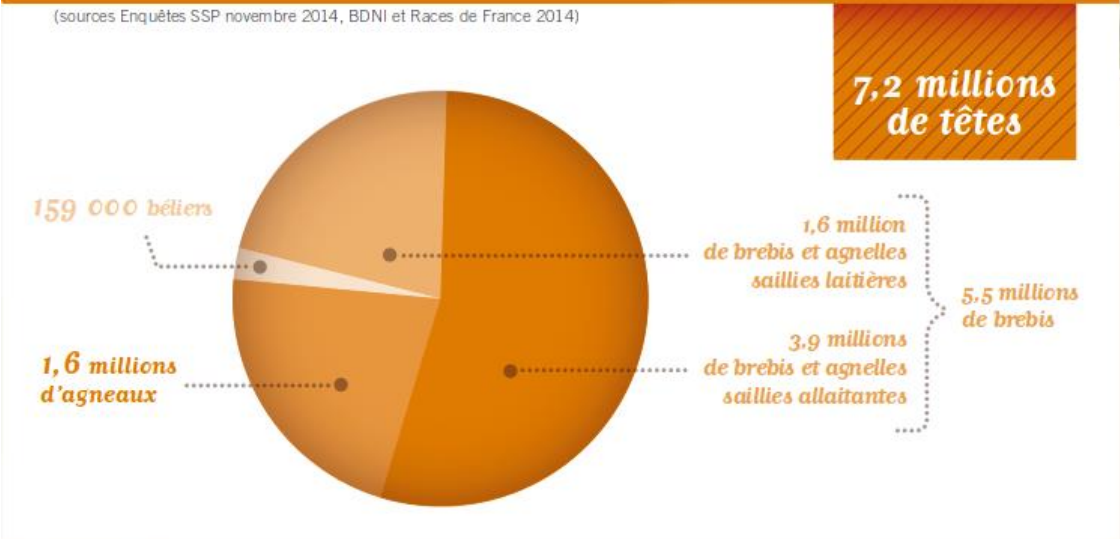


Figure n°6 : Production mondiale de viande ovine

Cheptel français

(sources Enquêtes SSP novembre 2014, BDNi et Races de France 2014)



(source FAO)

Cheptel ovin mondial, européen et français en 2013 (en millions de têtes)



Figure n°7 : Le cheptel ovin Français

1.2.2 Un programme de financement Européen "EuRoepan Action Scheme for the Mobility of University Students" ERASMUS plus

En guise de parenthèse culturelle, l'acronyme ERASMUS est le nom d'un moine humaniste et théologien néerlandais Erasme (1465-1536). Ce dernier a voyagé durant de nombreuses années à travers l'Europe pour s'enrichir des différentes cultures et développer son humanisme (Bonnet, 2012).

De la traduction française "Programme d'Action Européen pour la Mobilité des Étudiants", ERASMUS + fait suite au programme Erasmus depuis le 1^{er} janvier 2014. Celui-ci est organisé en trois types d'actions-clés :

- ✓ action clé 1 : soutien à la mobilité,
- ✓ action clé 2 : soutien à la coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques,
- ✓ action clé 3 : soutien à la réforme des politiques en matière d'éducation, de formation et de jeunesse.

Le stage se déroule dans un programme de partenariats stratégiques de l'enseignement supérieur et est affilié à l'action clé 2, soutenant la coopération entre organisations actives dans le domaine de l'enseignement supérieur de programmes d'étude, de nouvelles approches pédagogiques et d'échange de bonnes pratiques.

Les actions du programme s'articulent autour de la création d'un partenariat d'organisations à travers l'Europe qui contribue à l'amélioration de la prise en compte du bien-être animal dans les formations professionnelles, les formations universitaires et les conseils destinés aux agriculteurs.

1.2.2.1 Ambition du programme

L'ambition du programme tend à améliorer l'efficacité de la formation et du conseil pour permettre l'intégration de bien-être animal dans les activités liées à l'élevage. L'approche didactique qui sera proposée offre l'occasion de développer des compétences transversales comme apprendre à apprendre, à écouter, à débattre, à créer, à avoir une meilleure estime de soi, apprendre à développer des activités dans le respect de la personne et de l'animal.

Le but de cette méthodologie est de guider l'apprenant (étudiant ou adulte) à pouvoir adapter ses pratiques au regard du bien-être animal à partir des controverses observées dans les pratiques professionnelles d'éleveurs. Dans cette étude, nous nous intéresserons plus particulièrement aux pratiques professionnelles d'éleveurs ovins viande.

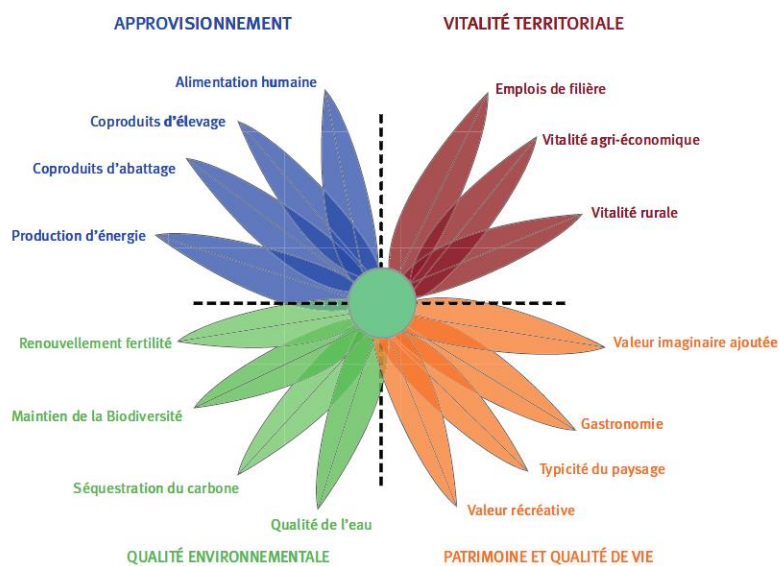
1.3 Une filière d'étude, les ovins viande

Le bien-être animal a questionné tout particulièrement les filières porcines et avicoles. Des travaux de recherche ont été menés sur les bovins, mais finalement les études réalisées sur les ovins restent plus sporadiques.

1.3.1 La filière ovine viande dans le monde et en Europe

En 2014, le cheptel ovin viande mondial s'élevait à plus de 1,163 millions de têtes (Interbev, 2015). L'Union Européenne détient, quant à elle, 98 millions d'ovins et se place au troisième rang de la production mondiale après l'Asie et l'Afrique (Gruere, 2014) avec une production de 900 milliers de Tonnes Equivalent Carcasse(TEC) annuelle (données 2012, Interbev, 2014) (*Figure n°6 : Production mondiale de viande ovine*).

FLEUR DES SERVICES RENDUS PAR L'ÉLEVAGE



GIS élevage demain, Groupe Services

Figure 8 : L'élevage ovin fournit un bouquet de services dans les zones rurales

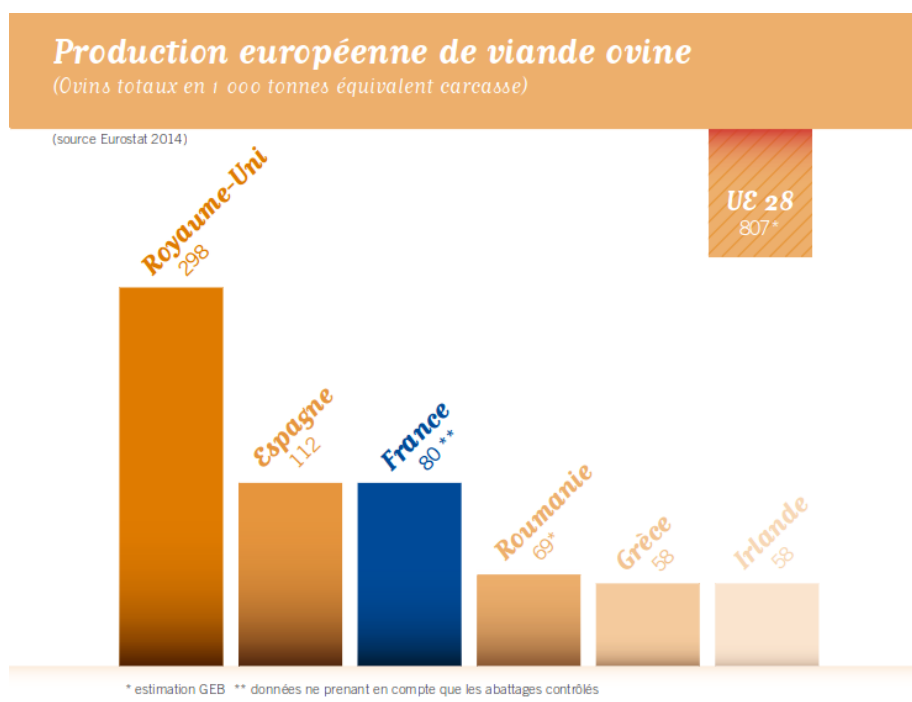


Figure n°9 : Production Européenne de viande ovine

En 2012, l'Union Européenne consommait en moyenne 1,9 kg de viande ovine par an et par habitant, consommation moindre si on la compare à celle de la Nouvelle-Zélande (14,6 kg) et de l'Australie (11,2 kg) (Allie, 2014). La Grèce s'affiche la première consommatrice Européenne avec 6,5 kg/an/habitant, suivie par le Royaume-Uni (avec 4,3 kg).

1.3.2 La filière ovine en France

1.3.2.1 État des lieux

En 1990, 153 900 élevages d'ovins allaitants ont été recensés (Allie, 2014). Au 1^{er} Janvier 2015, seulement 65 547 élevages sont comptabilisés (Interbev, 2015) (*Figure n°7 : Le cheptel ovin Français*).

1.3.2.2 Systèmes d'élevage et environnement

En élevage ovin, l'autonomie fourragère est de 96 % et l'autonomie énergétique de 88 %. L'herbe est l'aliment principal et représente 82 % de la ration alimentaire moyenne des brebis. L'élevage fournit de la matière organique aux sols et évite la production d'engrais (économie de 660 000 T d'azote et 4,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂) (Legard, 2005).

En France, les espaces pastoraux correspondent à une surface totale de 1.500.000 ha et contribuent à l'entretien des paysages, la prévention des incendies, la préservation de la biodiversité tout en rendant pérenne les traditions patrimoniales liées au pastoralisme. Le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Élevages Demain » a d'ailleurs récemment mené une étude sur les bénéfices qu'offrait l'élevage ovin, n'hésitant pas à utiliser l'expression « bouquet de services offerts par l'élevage ovin » en considérant les indicateurs suivants : l'approvisionnement, la vitalité territoriale, la qualité environnementale, le patrimoine et la qualité de vie (*Figure n°8 : L'élevage ovin fournit un bouquet de services dans les zones rurales*).

1.3.2.3 Une production de viande ovine dans un contexte très concurrentiel

La France occupe la 3^{ème} place de la production européenne avec ses 80 milliers de TEC (Interbev, 2014) (*Figure n°9 : Production Européenne de viande ovine*). En France, 45 % des agneaux consommés proviennent du territoire, 24 % du Royaume-Uni, 11 % d'Irlande et 10 % de la Nouvelle-Zélande (Institut de l'élevage, 2013).

Les éleveurs français s'orientent de plus en plus vers la différenciation par une production de qualité puisque près de 15 % des agneaux sont désormais élevés sous signe de qualité (Label Rouge, IGP, AOC, AB...), sans savoir si la principale motivation est de produire une viande de meilleure qualité ou de s'imposer d'avantage sur le marché mondial.

1.3.2.4 Une filière sur la pente descendante

En 2013, le cheptel français était de 7,2 millions de têtes, avec 5,5 millions de femelles allaitantes et laitières, dont 3,9 millions de brebis et d'agnelles allaitantes. Une diminution du nombre de brebis allaitantes à hauteur de 41 % entre 1990 et 2012 a été constaté (Prache et al., 2013) (*Figure n°10 : Evolution du nombre d'exploitations en France*). L'élevage ovin allaitant étant essentiellement implanté dans la moitié sud de la France dans des zones défavorisées par l'altitude (piémont, montagne, haute montagne), une faible

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN FRANCE (YC DOM)

Source : SSP - Enquêtes cheptels de novembre et Recensements Agricoles 2000 et 2010

Exploitations	2000	2010	2012	2013	2014
ayant des ovins	95 700	56 505	50 328	46 024	44 783
ayant des brebis allaitantes	89 768	50 451	44 508	40 333	38 010
ayant des brebis laitières	6 070	5 494	5 107	4 914	4 774

Figure n°10 : Evolution du nombre d'exploitations en France

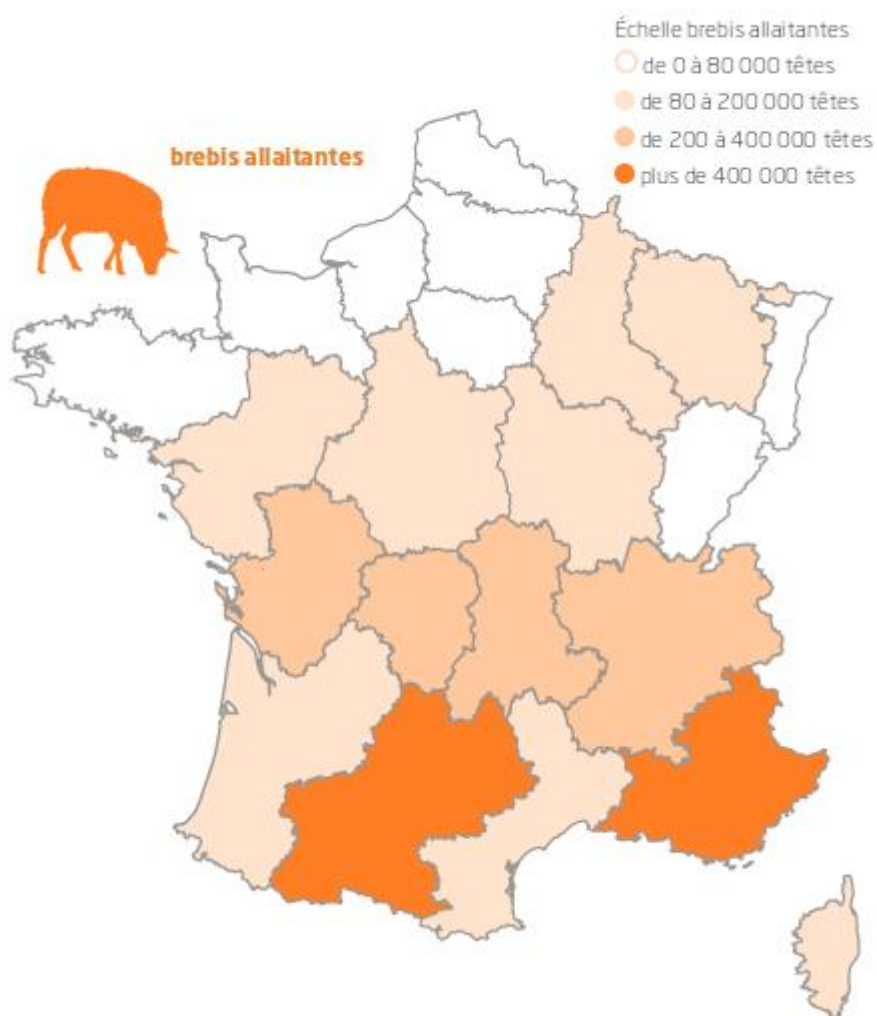


Figure n°11: Répartition géographique du cheptel ovin viande

pluviométrie (zones sèches) ou la structure des sols (terres non labourables, caillouteuses) n'encourage pas la nouvelle génération à continuer sur cette voie (*Figure n°11 : Répartition géographique du cheptel ovin viande*). En effet, au cours des vingt-cinq dernières années, le cheptel ovin français n'a cessé de diminuer, entraînant une restructuration des exploitations, autrefois diversifiées, vers des élevages de plus en plus spécialisés avec des effectifs plus importants.

1.3.2.5 Une reconquête de la filière impulsée par différentes institutions

Fort de constater qu'à l'échelle nationale, la filière ovin viande est fragilisée depuis plusieurs années, différents programmes dit de « reconquête de la filière » ont vu le jour. Ainsi, l'action « Reconquête ovine », financée par le Ministère de l'Agriculture et pilotée par la Fédération Nationale Ovine (FNO) a été mise en place en 2009, et a laissé place en 2015, à un nouveau programme d'actions techniques et de promotion « Inn'Ovin », à l'initiative du comité d'orientation ovin national (c2on). Les enjeux d'Inn'Ovin sont principalement de produire plus d'agneaux afin de satisfaire la demande en créant plus d'emplois sur l'ensemble du territoire. Accroître le revenu des éleveurs tout en améliorant leurs conditions de travail et rendre le métier attractif sont également parties intégrantes de ce programme de reconquête.

1.3.3 Une filière caractéristique de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

En région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, près de 50% du territoire est valorisé par l'agriculture. Avec environ 3,5 millions hectares de Surface Agricole Utile (SAU), dont 38% de la superficie agricole régionale est en Surfaces Toujours en Herbe (STH).

Terre traditionnellement pastorale, l'élevage de la région doit cependant composer avec les handicaps du contexte pédoclimatique méditerranéen : zones sèches à sols superficiels peu productifs, fort déficit hydrique sur la période estivale, pluviométrie irrégulière et concentrée, forte exposition aux vents... et depuis quelques années avec des aléas climatiques de type sécheresse, gelées tardives, de plus en plus fréquents. La mise en valeur de surfaces difficiles, non arables (pas de concurrence avec les productions végétales) requiert une adaptation des systèmes de production (le chargement moyen régional est de seulement 0,35 Unité Gros Bétail (UGB)/ha) et une grande technicité : gestion du pâturage pour alimenter décemment le troupeau sur des landes, broussailles, garrigues.... en s'assurant de stocks pour l'hiver. Des techniques pastorales modernes sont développées, notamment par la Chambre d'Agriculture régionale afin d'améliorer la productivité de ces milieux et la rentabilité économique des exploitations en ovins viande. A noter également que la grande diversité des milieux et les systèmes d'élevage ont permis le maintien d'un nombre relativement important de races locales tel que la Causse de la garrigue, la Raïole, la Rouge du Roussillon et la Lacaune entre autres. Néanmoins, la récente unification des deux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ne permet pas ici de rendre état de la filière ovine viande.

Si toute la filière ovine se mobilise pour mettre à disposition des éleveurs et techniciens les moyens techniques pour mieux s'adapter au contexte actuel, le bien-être animal pourrait être un levier intéressant et participer à la reconquête de cette filière.

1.4 Le bien-être animal : un terme multidimensionnel

1.4.1 Le bien-être animal, une préoccupation sociétale forte

La notion de bien-être animal émerge dans les années 1960 en Europe dans un contexte d'industrialisation de l'élevage, même si la compassion accordée à l'animal n'est pas récente. Dès l'antiquité, Aristote considère que le but de l'animal est de vivre et d'avoir du plaisir alors que celui de l'homme est de bien vivre et d'atteindre le bonheur. Plutarque critique quant à lui, la destinée finale réservée aux animaux, à savoir la mort, dans le seul but d'offrir du plaisir culinaire à l'homme opposant la théorie éthologique des « animaux machines » (Descartes, 1646) selon laquelle l'animal est analogue à la machine. Nous verrons par la suite que le bien-être animal bouscule cette dernière conception.

Aujourd'hui, plusieurs indicateurs laissent à penser que la préoccupation croissante pour le bien-être animal s'inscrit dans une « demande sociale » à travers une exigence de modes de production plus respectueux et plus justes envers les animaux d'élevage.

La progression de vente de produits se prévalant d'une valeur ajoutée « éthique » (produits écologiques, produits issus du commerce équitable, produits issus de l'agriculture biologique ...) témoigne de nouvelles prises de conscience de la part des consommateurs plus responsables et désormais soucieux de savoir ce qui se cache derrière leurs achats. Ces attentions grandissantes semblent être renforcées lors d'achats de produits animaux.

D'après un sondage réalisé par l'institut Louis Harris en 2004, 78 % des français déclaraient accorder de l'importance au bien-être animal dans l'exercice de l'agriculture (L214, 2015). En 2006, le secteur « Analyse de l'opinion publique de la Commission européenne » rapportait que 62 % des européens se disent prêts à changer leurs habitudes d'achats afin d'accéder à des produits plus respectueux du bien-être animal (Welfarm, 2015).

Aussi, si l'intérêt manifesté par l'opinion publique pour le "bien-être animal "ne fait que croître ces dernières années, ce terme multidimensionnel reste cependant difficile à définir.

1.4.2 Comment le bien-être animal est-il défini ?

Nombreux sont les auteurs qui ont tenté de définir le bien-être animal, les définitions apparaissent différentes en fonction des valeurs et des professions des auteurs (zootechniciens, éthologistes, protecteurs des animaux, éleveurs...) et varient en fonction des progrès de la recherche et restent donc sujettes à évolution.

L'une des premières définitions concernant le bien-être animal a été établie dans le Brambell Committee Report (Dwyer et Lawrence, 2008) dans lequel il était précisé que « le bien-être animal est un large terme qui englobe à la fois la santé physique et mentale de l'animal ». Cette publication a donné naissance à un organisme consultatif indépendant de la Commission européenne, le Farm Animal Welfare Council (FAWC) créé en 1979 en Grande-Bretagne. En 1994, la commission propose une définition sur la base de « cinq libertés » du rapport de Brambell et détermine alors le bien-être autour de celles-ci :

- ✓ **ne pas souffrir de faim et de soif** ; grâce au libre accès à de l'eau fraîche et à un régime alimentaire apte à entretenir pleine santé et vigueur,
- ✓ **ne pas souffrir de contrainte physique** ; grâce à un environnement approprié, comportant des abris et des zones de repos confortables,
- ✓ **être indemne de douleurs, de blessures et de maladies** ; grâce à la prévention ou au diagnostic et au traitement rapide,
- ✓ **avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux** ; grâce à un espace et à des équipements adéquats, et au contact avec des animaux de la même espèce,
- ✓ **être protégé de la peur et de la détresse** ; grâce à des conditions d'élevage et à un traitement évitant la souffrance mentale (FAWC, 1994).

Certains auteurs proposent des définitions pragmatiques et soulignent l'importance d'un état d'harmonie entre l'animal et son environnement (Veissier et *al.*, 2007b), notamment lorsque l'adaptation de l'animal à son environnement ne demande pas d'effort importants (Broom, 1986). Broom propose le concept du « coping », de l'anglais « je fais avec », qu'il utilise dans le sens d'adaptation : plus l'animal doit fournir des efforts pour s'adapter à son environnement, moins son bien-être est satisfait. D'autres proposent des définitions s'appuyant plutôt sur les émotions (négatives ou positives), tel Dawkins qui en 1983 (citée par Veissier et *al.*, 1999), met en avant l'« absence de souffrance, incluant des états émotionnels désagréables, tels la peur, l'ennui, la douleur et la faim » et lorsqu'il peut vivre des expériences positives (Ducan, 2005).

En 2014, l'Organisation Mondiale de la Santé, ((OIE) organisation intergouvernementale) chargée d'améliorer la santé animale dans le monde a tenté de dépasser cette dichotomie en proposant une définition considérant et la vision pragmatique et la vision hédoniste, qui va comme suit: "On entend par bien-être la manière dont un animal évolue dans les conditions qui l'entourent. Le bien-être d'un animal est considéré comme satisfaisant si les critères suivants sont réunis : bon état de santé, confort suffisant, bon état nutritionnel, sécurité, possibilité d'expression du comportement naturel, absence de souffrances telles que douleur, peur ou détresse. Le bien-être animal requiert prévention et traitement des maladies, protection appropriée, soins, alimentation adaptée, manipulations réalisées sans cruauté, abattage ou mise à mort effectués dans des conditions décentes." (OIE, 2014).

Plus récemment, des experts de l'Agence Nationale de Santé et Sécurité Sanitaire définissent le bien-être animal dans sa conception actuelle, comme « un état physique et mental de l'animal qui découle de la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux essentiels et de ses capacités à s'adapter à son milieu » (ANSES, 2015).

Le cycle de conférences mondiales sur le bien-être animal lancé par l'OIE en 2004 aide les États membres à mettre en œuvre des normes adoptées en la matière et contribue également à l'intensification de la réglementation.

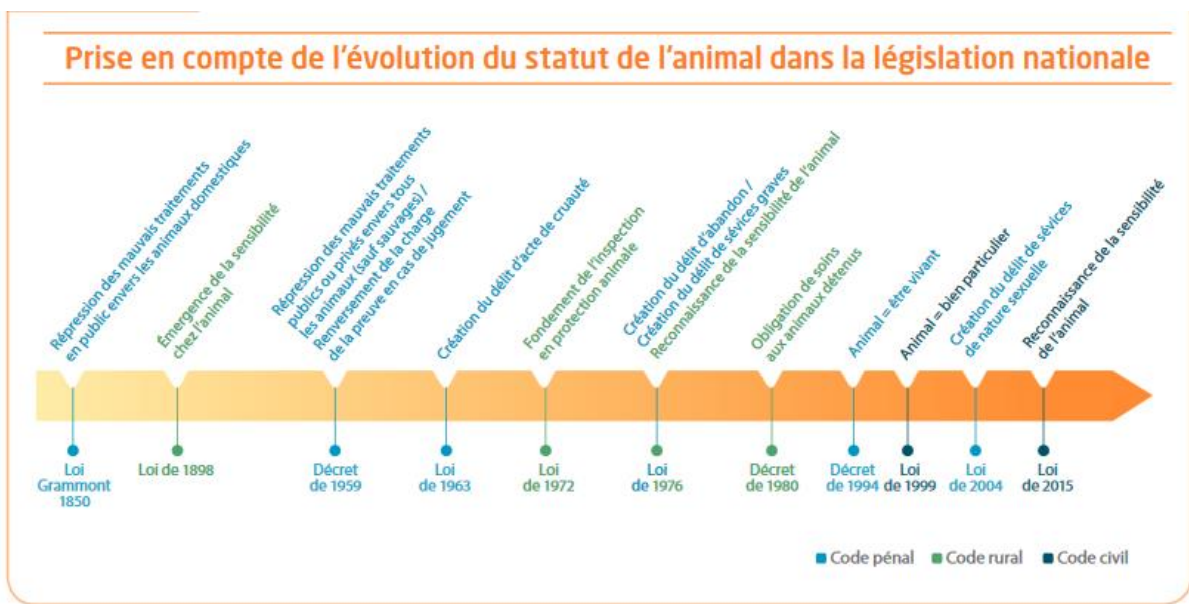


Figure n°12 : Prise en compte de l'évolution du statut de l'animal dans la législation nationale

1.4.3 Evolution réglementaire de la protection animale dans la société

1.4.3.1 En Europe

Dès la fin du 18ème siècle, l'évolution de la représentation de l'animal par l'homme par certains philosophes tels que Darwin, évoquaient la possibilité d'octroyer des droits aux animaux (H, Dagett, 1791 et Salt, 1892 cités par Dwyer, 2008).

La première loi relative au bien-être animal fut décrétée en 1822 au Royaume-Uni et la Royal Society for the Protection of Animals (RSPCA) fut fondée deux ans plus tard. En France, on peut citer la loi Grammont de 1850 qui sanctionnait les propriétaires affligeant de mauvais traitements en public à leurs animaux domestiques.

Cette évolution de la réglementation s'est notamment précisée au cours des conventions suivantes :

- ✓ 1968 : Convention Européenne sur la protection des animaux dans les transports, révisée en 2003,
- ✓ 1976 : Convention européenne pour la protection des animaux dans les élevages,
- ✓ 1978 : l'UNESCO promulgue la déclaration universelle des droits de l'animal signée par les États membres du Conseil de l'Europe à Strasbourg, visant à améliorer la protection due aux animaux d'élevage, notamment dans le cas de l'élevage intensif,
- ✓ 1979 : Convention Européenne sur la protection des animaux dans les abattoirs.

Par la suite, au début des années 1990, plusieurs directives spécifiques ont été publiées pour traduire les recommandations du Conseil de l'Europe dans la législation nationale française et définir des normes minimales à respecter en matière de transport, d'aménagement du logement (porcs, veaux de boucherie, poules pondeuses) et d'abattage.

De plus, depuis 2003, la Politique Agricole Commune (PAC) a élaboré des normes réglementaires à l'échelle communautaire formalisant les bonnes pratiques d'élevage respectueuses de la protection animale appelé dispositif de conditionnalité. Celui-ci soumet le versement de certaines aides communautaires au respect d'exigences de base en matière d'environnement, de bonnes conditions agricoles et environnementales.

Il est également important de souligner que depuis le 28 janvier 2015, l'Assemblée nationale a voté un projet de loi qui change le statut des animaux dans le Code civil et considère dorénavant que les animaux sont des « êtres vivants doués de sensibilité » contrairement à leur ancien statut, qui les considéraient comme des « biens meuble ». Ce changement fait suite à une pétition de l'association 30 millions d'amis, qui avait réunie 800 000 signatures, et fit naître les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat (*Figure n°12 : Prise en compte de l'évolution du statut de l'animal dans la législation nationale*).

Force est de constater que ces différentes réglementations ont eu, dans la majorité des cas, « des impacts sur le métier d'éleveur et sur l'image de l'élevage » (RMT BEA. 2015).

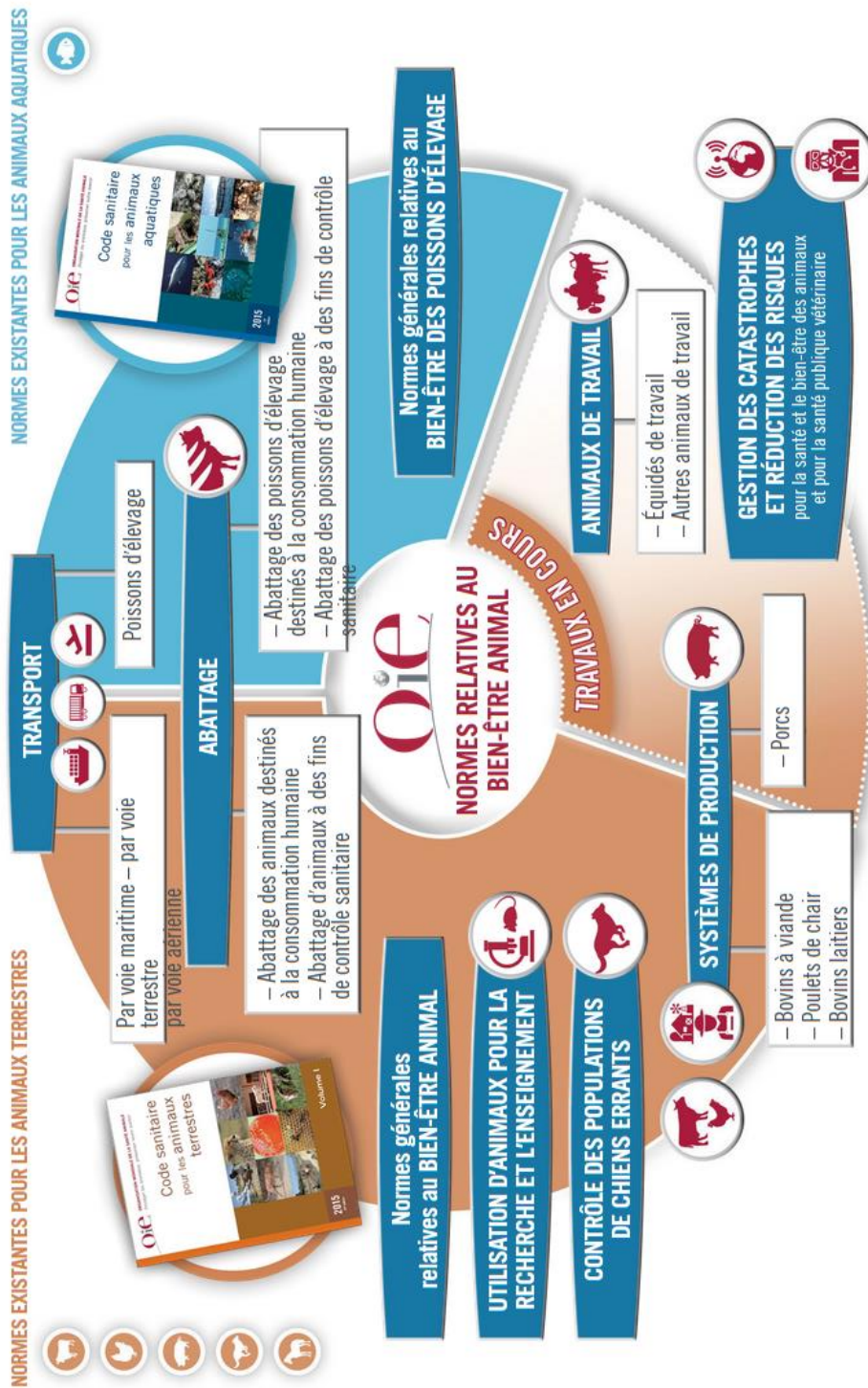


Figure 13 : Normes existantes pour les animaux terrestres

1.4.3.2 En France, mise en place d'une stratégie sur quatre ans pour l'agriculture

En 2016, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ((MAAF) met en place une stratégie ambitieuse ayant pour objectif de placer le bien-être des animaux au cœur des activités agricoles, une agriculture qualifiée de durable pour les cinq prochaines années. Cette stratégie est élaborée en partenariat avec le monde professionnel et le monde associatif et feront l'objet d'un suivi par le Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CNOPSAV).

D'ici à 2020, plusieurs axes de travail ont été annoncés :

- ✓ axe 1 : partager le savoir et promouvoir l'innovation,
- ✓ axe 2 : responsabiliser et sensibiliser les acteurs,
- ✓ axe 3 : évoluer vers des pratiques de production plus respectueuses de l'animal,
- ✓ axe 4 : prévenir et réagir face à la maltraitance animale,
- ✓ axe 5 : informer des avancées et des résultats.

1.4.4 Les enjeux des recherches scientifiques

1.4.4.1 Une approche scientifique du bien-être animal

Pour le commun des mortels, la science rime avec exactitude et, pour reprendre l'expression de Pierre Karly «la science répond au besoin de connaître et de comprendre qui fait partie intégrante de la dignité humaine». Les Français gardent une formidable confiance en cette discipline et n'oseront émettre de doute à l'égard des savoirs scientifiques, synonyme de raisonnements rigoureux prônant l'exactitude de faits. Les progrès scientifiques se veulent également prometteurs et rassurants pour l'avenir. Aux prémices des publications sur le bien-être animal, les scientifiques dressaient des situations à éviter afin de ne pas faire d'ombre aux bonnes conditions d'élevages dont bénéficient les animaux. L'appréciation du bien-être animal se repose donc sur les aspects biologiques et renvoient directement aux impressions éprouvées par les animaux, qu'elles soient douloureuses ou non (Duncan, 2005). Le bien-être animal serait alors envisagé si les animaux sont face à des conditions où la souffrance et la douleur sont limitées.

1.4.4.2 Vers une proposition de normes « standard » Européennes

Des normes intergouvernementales en santé animale sont élaborées par l'OIE depuis 1924. Celles-ci sont reconnues comme références par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dans la catégorie des mesures sanitaires. Constatant que la santé des animaux est une composante importante de leur bien-être, l'OIE a inclus des normes sur le bien-être animal (*Figure 13 : Normes existantes pour les animaux terrestres*) (cf. *Annexe I : Normes de bien-être animal pour les ovins en bergerie*).

1.4.4.3 Mise en place d'évaluation du bien-être animal dans les systèmes d'élevage

A la demande de la Commission européenne, des indicateurs mesurables du bien-être des animaux ont été créés afin de renforcer le fondement scientifique à la base de la réglementation de l'UE dans ce domaine. Force est de constater que l'évaluation du bien-être animal relève d'une grande part de subjectivité puisqu'il dépend de l'interprétation humaine des perceptions animales (Veissier et Boissy, 2000), il serait possible de l'évaluer de façon objective (Dawkins, 1990) ([Annexe II : Des indicateurs pour mesurer le bien-être animal des brebis](#)).

La science partage l'idée que l'évaluation du bien-être animal doit s'appuyer principalement sur des mesures réalisées sur l'animal (Keeling & Veissier, 2005 *in* Robin, 2015), même si les critères liés à la conduite du troupeau (alimentation, soins, bâtiments...) doivent également être considérés (Winckler, 2008). Des indicateurs ont donc été communiqués, qualifiés de fiables, mesurables et valides au regard de l'objectif suivi : celui de quantifier et qualifier le bien-être animal afin d'établir un état des lieux des systèmes d'élevages en Europe, en France et également d'en rendre compte à la société. Le score d'une exploitation agricole « en matière de bien-être animal » peut ainsi calculer scientifiquement le bien-être des animaux, permettant de repérer les points négatifs et d'apporter des ajustements si besoin en est.

1.4.4.4 Protocole et méthode d'évaluation

En raison de l'importance grandissante Européenne des préoccupations pour le bien-être des animaux, l'application de protocoles d'évaluations de leur bien-être se veut fleurissante aux quatre coins du continent. Citons par exemple la Norvège (Stubsjoen *et al.*, 2011), l'Italie (Napolitano *et al.*, 2009) et le projet Européen The Animal Welfare Indicators (AWIN 2010-2015).

Les premiers outils d'évaluation du bien-être des ovins ont été créés en 2009, inspirés du projet européen Welfare Quality® et tend à suivre une approche multicritère. Le projet s'intéresse à la prise en compte du bien-être animal dans les chaînes de production et met au point des systèmes de contrôle dans les élevages. Des stratégies pour l'amélioration du bien-être des animaux sont également communiquées.

De 2009 à 2012, le projet CASDAR Systèmes Allaitants et Innovations-Pratiques innovantes et simplifications pour un élevage allaitant durable (SALINOV) a été mené en France. Celui-ci s'intéressait plus particulièrement à la pratique du pâturage hivernal chez les ovins allaitants.

Au cours de l'hiver 2013-2014, FranceAgriMer finance le projet BIENE, l'ensemble des mesures ont été testées pour évaluer le bien-être des ovins en situation hivernale dans neuf exploitations expérimentales qui ont mis à disposition un lot de brebis Romane hivernant au pâturage et un autre lot hivernant en bâtiment. La comparaison entre ces deux lots a permis d'estimer si le bien-être des brebis diffère entre ces deux situations et d'étudier la faisabilité du protocole. Le projet BIENE 2 est lancé fin 2014, réalisé en partenariat avec l'Institut de l'Elevage, l'INRA de Theix, le CIIRPO ainsi que des fermes de lycées agricoles et une cinquantaine

Principes	Critères	Mesures réalisées
Bonne alimentation	Absence de faim prolongée	Note d'Etat Corporel (NEC)
	Absence de soif prolongée	
Bon logement	Confort au cours du repos	Propreté de la toison
	Confort thermique	Humidité de la laine
	Facilité de mouvement	
Bonne santé	Absence de blessures	Blessures Boiteries Forme des onglons
	Absence de maladies	Problèmes respiratoires : toux, écoulements nasal et oculaire, respiration entravée Santé de la mamelle
	Absence de douleurs induites par les manipulations	
Comportement adapté	Expression du comportement social	Evaluation de l'état émotionnel
	Expression des autres comportements	Evaluation de l'état émotionnel Réactivité individuelle
	Bonne relation homme-animal	Réaction du lot à l'approche d'un homme Comportement de l'éleveur face à ses animaux Attitude de l'éleveur envers le bien-être animal
	Absence de peur	Evaluation de l'état émotionnel Réactivité individuelle

Figure n°14 : Mesures réalisées pour évaluer le bien-être des ovins

	<i>zoocentrée</i>	<i>anthropocentrée</i>
<i>Éthique déontologique</i>	Éthique déontologiste	
	Éthique abolitionniste	
	néo-welfariste	
<i>Éthique conséquentialiste</i>	Éthique du don et contre-don	
	Éthique anthropocentrée a-welfariste	
	Éthique anthropocentrée welfariste	
<i>Éthique affectiviste</i>	Éthique du care	
<i>Éthique naturaliste</i>	Éthique utilitariste naturaliste	

(Vidal, 2014)

Figure n°15 : Matrice de classification des éthiques relatives au bien-être animal

d'éleveurs de race Romane et s'inscrit dans la continuité des études précédentes (*Figure n°14 : Mesures réalisées pour évaluer le bien-être des ovins*).

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA : European Food Safety Authority) a publié des avis scientifiques sur le bien-être des moutons pendant le processus d'abattage proposant que des indicateurs de surveillance soient utilisés et que des protocoles d'échantillonnage soient désormais mis en place dans les abattoirs. Ce processus a donc triple vocation : celui d'accroître le contrôle d'abattage, de faire face à la polémique récente concernant la maltraitance des animaux et de diminuer le stress des animaux, préjudiciable à la qualité des produits.

Cependant même si l'évaluation scientifique du bien-être animal est nécessaire, la façon de l'appréhender suscite de nombreux débats. La conduite des Hommes à l'égard des animaux fait aussi l'objet d'un questionnement éthique.

1.4.5 Les implications éthiques des études sur le bien-être animal

« L'éthique, c'est l'esthétique du dedans » Pierre Reverdy

L'éthique animale peut se définir comme étant un questionnement sur la nécessité de prendre soin du bien-être des animaux. De façon plus générale, elle pose la question du bien-fondé moral de l'expérimentation et celle des devoirs envers les animaux ainsi que leurs droits.

Trois grandes époques ont participé aux fondements de cette discipline : la première correspond à sa constitution dans les années 70, quasi-exclusivement dans le monde anglo-saxon, la deuxième dans le cadre du courant de recherche d'origine anglophone « *Cultural Studies* », courant à la croisée de la sociologie, de l'anthropologie culturelle, de la philosophie, de l'ethnologie..., représenté par la philosophe Donna Haraway dont les idées intéressent principalement l'éthologie. Enfin, la troisième permet de rendre compte des travaux éthiques de l'un des grands philosophes français, Jacques Derrida (P. Llored. 2015).

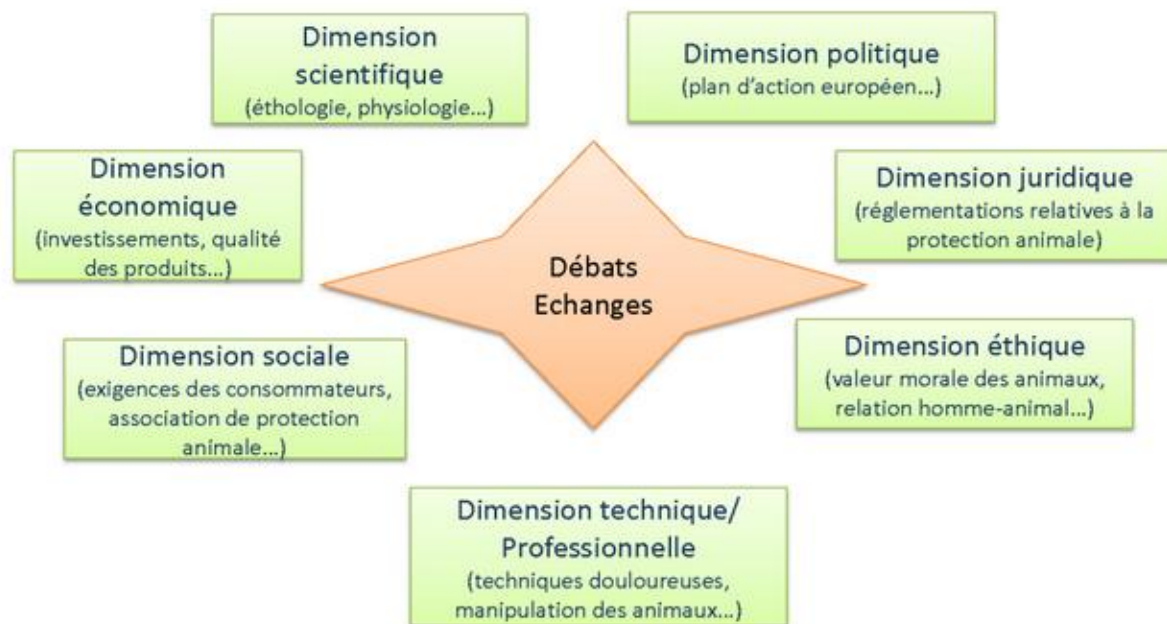
La place qu'on accorde à l'animal dans les sociétés occidentales est de plus en plus importante. L'heure est à la réflexion sur les comportements à adopter pour rendre l'élevage plus respectueux envers les animaux qui lui sont destinés et donne lieu à de nombreuses publications, de nouvelles formations et de nouveaux groupes de travail.

1.4.5.1 Des groupes de travail « éthique » dans les recherches de bien-être animal

La manière d'envisager la relation homme-animal est très controversée et laisse place à différentes orientations de l'éthique animale (*Figure n°15 : Matrice de classification des éthiques relatives au bien-être animal*).

Un comité consultatif commun d'éthique pour la recherche agronomique (Inra-Cirad) a pour ambition d'instruire la question du bien-être animal en s'interrogeant sur la place et l'importance de celui-ci au sein des systèmes d'élevage et plus précisément sur la façon dont il doit être considéré dans les pratiques agricoles. Ce groupe de travail prône une éthique réformatrice qui considère la prise en compte des dimensions émotionnelles, relationnelles, comportementales, plaçant la sensibilité de l'animal au centre des recherches. Ce comité

Le bien-être animal : une notion multidimensionnelle



et sujet de controverses

(GAP, 2015)

Figure n°16: Le bien-être animal, une notion multidimensionnelle et sujet de controverses

consultatif agit via le réseau « Agri bien-être animal » (AgriBEA), groupe d'animation réunissant les chercheurs (réseau pluridisciplinaire de 170 membres, la moitié appartenant à l'Inra) ayant un intérêt pour le bien-être des animaux d'élevage. Les recherches sont principalement orientées vers des solutions en élevage qui favoriseraient le respect envers les animaux.

En 2010, un autre groupe de travail sur l'éthique des relations homme-animal s'est constitué réunissant une quinzaine de membres de diverses sections de l'Académie d'Agriculture et de l'Académie Vétérinaire coordonné par Bernard Denis, docteur vétérinaire et professeur de zootechnie. Constatant que la plupart des ouvrages parus se consacrent principalement à l'éthique animale, la volonté de ce groupe a été d'intégrer à l'analyse de l'éthique de nombreux facteurs extérieurs liés à l'activité agricole. L'importance est à la considération de l'animal comme étant un animal de rente, au cœur d'un contexte de production, à des fins économiques. Selon ce collectif, l'éthique de l'animal en élevage peut-être facilement associée à la question du bien-être animal, il donc nécessaire de le rattacher au cadre homme-animal.

1.4.6 Des controverses entre pairs menant à un bouleversement du conseil agricole

Les approches du bien-être animal sont très divergentes qu'elles soient cartésiennes, anthropocentrées, utilitaristes ou encore déontologiques. C'est pourquoi selon la définition, l'évaluation, l'appréciation qu'on lui donne, il en résulte des objectifs différents qui détermineront des méthodes différentes selon la volonté d'améliorer les conditions d'élevage des animaux, d'intégrer le bien-être animal en milieu agricole ou encore de prôner l'abolition de l'élevage. La difficulté de se retrouver dans certaines définitions dites « officielles » incite certains groupes associatifs ou professionnels à se retrouver autour de cette notion en l'appréhendant autrement. C'est notamment le cas du Groupe d'Animation et de Professionnalisation Zootechnique (GAP), constitué de formateurs de l'enseignement agricole qui propose non pas de définir le bien-être animal mais de le prendre en compte dans toute sa complexité (*Figure n°16 : Le bien-être animal, une notion multidimensionnelle et sujet de controverses*). Ces différentes postures amènent aux questionnements des méthodes permettant d'encourager une meilleure considération de l'animal auprès de la profession agricole. La posture de conseiller expert ne peut être envisagé pour traiter la complexité de cette « question socialement vive » et mérite qu'on l'aborde autrement en s'emparant de toute la complexité de la notion du bien-être animal puisque le changement est fondamental.

Comment améliorer la prise en compte du bien-être animal dans les systèmes d'élevages autrement que par la réglementation ? Comment favoriser une modalité de conseil qui encourage les raisonnements éthiques et technico-scientifique des éleveurs ovins viande à l'égard du bien-être animal ? Comment penser une modalité de conseil, considérant les divergences, les interrogations et les incertitudes liées au bien-être animal ?

2 Méthodologie

Le plan d'action européen pour le bien-être animal (2006-2010) a permis la formation de nombreux professionnels (personnels d'abattoirs, transporteurs d'animaux..) à la réglementation en vigueur. L'amélioration de la prise en compte du bien-être animal peut-être perçu comme une contrainte puisqu'elle nécessite des ajustements venant de l'agriculteur. Un changement de représentation chez le professionnel apparaît réellement nécessaire et suppose au préalable de connaître les situations professionnelles dans lesquelles le bien-être de l'animal est en jeu. Comment, alors, encourager les raisonnements éthiques et scientifiques des agriculteurs en vue d'un changement de représentation ?

2.1 La didactique professionnelle au service d'une pragmatique de formation

2.1.1 Origines de la didactique professionnelle et concepts mobilisés

« *La didactique professionnelle est l'analyse du travail en vue de la formation* » (Pastré, 1999).

Cette démarche a fait son apparition dans les années 1990 à la croisée d'un champ de pratiques, la formation des adultes et deux courants théoriques : la psychologie du travail (Leplat, 2000) mettant en évidence la dimension cognitive existant dans tout travail et la psychologie du développement (Piaget, 1974, Vergnaud, 1985) insistant sur le rôle de la conceptualisation dans l'action.

Pastré, Samurçay, Mayen (1999) ont été à l'initiative de modalité de situations pour la formation à partir de l'analyse des situations de travail, issus d'union de milieux professionnels très variés. Le but de la didactique professionnelle est d'analyser le travail en vue de la construction, et le développement de compétences professionnelles, prenant comme point de départ les compétences du sujet, les savoir-faire et d'expérience à l'instant t. Ce sont ces mêmes situations de travail qui serviront de supports d'apprentissages, encourageant le développement d'une pensée critique à l'égard de celles-ci.

Pour analyser la place du bien-être animal au sein des différents systèmes d'élevage enquêté, on ne peut se contenter de dresser un bilan des pratiques agricoles où le bien-être animal est en jeu. Il est nécessaire d'observer et de comprendre les raisonnements éthiques et scientifiques des éleveurs et les activités qui en découlent. Ainsi, plus le sujet en sait d'avantage, plus il possède les clefs pour agir différemment et réorganiser ses « schèmes », (organisation des actions), ses ressources, ses gestes en considérant que rien ne se fait par automatisme mais que tout peut-être adaptable. L'idée de Bachelard en est d'ailleurs plus qu'explicite, selon lui, les connaissances scientifiques ne s'empilent pas, mais se recomposent (Bachelard.1938).

2.2 Des méthodes d'entretien pour mettre en lumière les raisonnements scientifiques et éthiques des élèves

2.2.1 Les entretiens d'auto-confrontation

2.2.1.1 Le concept d'auto-confrontation

L'entretien d'auto-confrontation (ou *self-confrontation*) est une méthode d'analyse de l'activité humaine consistant à confronter un ou plusieurs participants à une activité en les incitant à la commenter, en présence d'un interlocuteur (Theureau, 2002).

Cette démarche d'entretien se caractérise par deux éléments notables :

- ✓ la métacognition : en prenant son activité comme objet de réflexion, le participant se confronte à une activité métacognitive sur sa propre pratique, c'est à dire qu'il exerce une activité mentale sur ses propres processus mentaux, en d'autres termes c'est une démarche qui consiste à « penser sur ses propres pensées ».
- ✓ le cadre dialogique : celui-ci est défini par le théoricien russe de la littérature, Mikhaïl Bakhtine (Peytard. 1995). Une fois le cadre créé, les participants sont invités à interagir sur l'activité présentée qui consiste à alimenter collectivement une réflexion qu'on pourrait vulgariser de « discours sur le faire ».

2.2.1.2 Types d'entretiens d'auto-confrontation

Trois grandes catégories d'entretiens caractérisent cette démarche d'auto-confrontation :

- ✓ l'entretien d'auto-confrontation simple (Theureau, 2010) qui consiste à confronter un seul participant à sa propre activité dans le but que celui-ci commente et explicite les démarches adoptées pour réaliser ses tâches et ainsi révéler les processus cognitifs qui sous-tendent la description de cette activité (Mollo & Falzon, 2004). Il permet ainsi de renseigner l'activité du participant qui se trouve face à son travail, grâce aux traces audio ou vidéo, guidé par son interlocuteur vers une décomposition orale du déroulé de l'action menée.
- ✓ l'auto-confrontation croisée ou allo-confrontation (Clot, 2005), qui repose sur la confrontation d'une activité d'un participant aux commentaires d'un confrère afin d'exposer l'activité de celui-ci au regard critique et objectif d'un autre acteur professionnel. La controverse professionnelle est recherchée en vue d'une réorganisation du travail.
- ✓ la confrontation collective, constituée d'un groupe de plusieurs personnes, visant à commenter l'activité de plusieurs d'entre eux, confronter leurs différentes représentations dans le but d'alimenter une réflexion collective.

2.2.1.3 Déroulé de l'entretien réalisé, la vidéo confrontation

Les entretiens avec les élèves ont été réalisés en auto-confrontation simple ayant comme support l'enregistrement vidéo, reflétant la représentation la plus objective et complète de l'activité telle qu'elle a eu

lieu. Certaines pratiques agricoles ont été filmées dans la mesure du possible (la période de stage ne permettant pas de filmer toutes les pratiques agricoles rythmant les moments clés d'une année), l'entretien d'auto-confrontation a été mené un ou deux jours suivant les prises de vues. Le bon déroulement de celui-ci repose sur la mise en place de conditions favorables, pour que l'éleveur se sente à l'aise et confiant, la difficulté majeure étant probablement de les maintenir tout au long de l'entretien. Il est également primordial que la personne enquêtée connaisse les principes de l'entretien dans lequel il s'engage, les objectifs de celui-ci : accéder à une partie invisible de son activité afin d'en faciliter sa compréhension (Durand, 2008).

En présentant le début de l'enregistrement, l'éleveur est exposé à l'effet miroir que lui procure la vidéo et peut provoquer un malaise engendrant une pause dans la confiance ou l'envie « d'en finir vite » en décrivant brièvement l'action. Il n'est également pas chose facile de « lâcher prise » et de passer outre l'idée que même si les choses ont déjà un sens avant que nous nous interrogeons à leur propos, il est certain qu'en réfléchissant à leur sujet, une nouvelle intentionnalité est exercée et constitue simultanément un nouvel irréflecti (Vidal, 2014).

Au fur et à mesure de l'exercice, les agriculteurs ayant observé des difficultés, acceptent de voir leur image à l'écran et se livrent volontiers. Les premières questions se veulent basiques et rassurantes, incitant la personne à décrire son action, avec des questions simples « peux-tu me décrire ce que tu étais en train de faire à ce moment-là ? », « comment procèdes-tu ? ». Puis, dans un deuxième temps, il faut essayer de comprendre ce qui amène le sujet à agir ainsi, ses attentes, ses connaissances mobilisées, ses émotions... ainsi les autres composantes implicites de son activité seront renseignées et permettront une meilleure analyse du travail effectuée.

L'éleveur dans ce cas de figure, interagit avec sa propre représentation visuelle et permet une clarification de l'action menée, une modification de ses représentations existantes est opérée spontanément, en vue, on le verra par la suite d'une amélioration de ses pratiques.

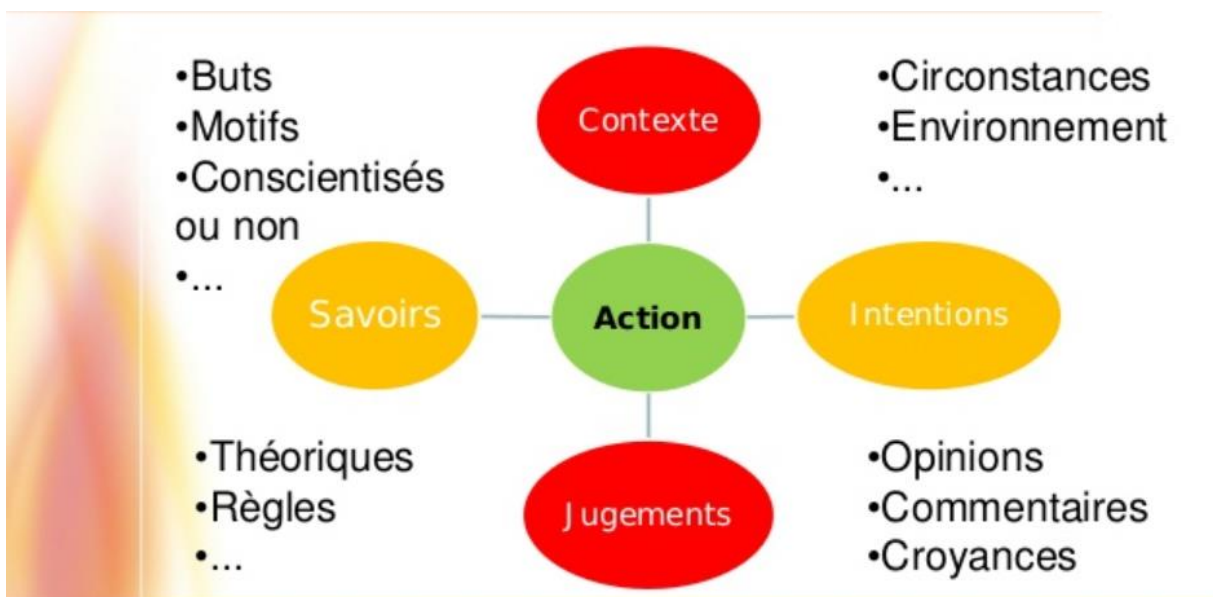
La vidéo capitalise les savoir-faire, les savoirs issus de l'expérience et s'affiche comme un outil de récolte de données. C'est en effet bien le discours produit (à partir de ces enregistrements) qui fait office de critères nécessaires à la validité scientifique de l'approche : vérité (*truth criterion*), exhaustivité (*exhaustiveness criterion*) et fidélité (*fidelity criterion*) et renforce la garantie d'une restitution intégrale de l'action en toute objectivité (Falzon & Mollo, 2004).

Enfin, l'auto-confrontation aurait un double impact : le participant, lui permettant de verbaliser sa pratique et ses choix, et de la confronter au regard d'autrui. et pour le chercheur, de s'informer sur l'expérience du sujet en récoltant des raisonnements tacites (Theureau, *s.d.*).

2.2.2 Les entretiens d'explicitation

2.2.2.1 Présentation de l'entretien

Comme indiqué précédemment, certaines pratiques n'ayant pu être enregistrées, le recours à l'entretien d'explicitation (filmé) s'est avéré nécessaire afin de couvrir les thèmes principaux et toucher l'exhaustivité des raisonnements scientifiques et éthiques de chaque éleveur.



(ulaval. Ca)

Figure n°17 : Le concept d'action et ses satellites d'après (Vermech, 1995)

Élaboré par le psychologue et chercheur Pierre Vermersch (1991), l'entretien d'explicitation vise à décrire finement une activité antérieure dans le but de s'informer, de connaître à la fois le déroulement de l'activité et à la fois les connaissances implicites que cette action a pu entraîner. Cette technique permet également d'accéder à des dimensions du vécu de l'action qui ne sont pas immédiatement présentes à la conscience de la personne et favorise l'expression des savoirs, des ressentis et les objectifs attendus lors de l'action (Vidal, 2014).

L'entretien d'explicitation est fondé sur le fait qu'il est possible d'accéder à l'expérience subjective d'un sujet et de la décrire. Chaque personne possède des traces dites « mémorielles » et peuvent à tout moment, revenir à la conscience de manière spontanée (tel « la madeleine de Proust ») ou provoquée (par un entretien d'explicitation).

2.2.2.2 Les conditions à respecter dans l'entretien d'explicitation

Tout comme les entretiens d'auto-confrontation, il convient de créer les conditions nécessaires au bon déroulement de l'entretien. Selon Vermersch (2012), trois conditions primordiales sont à respecter :

- ✓ la condition éthique : respecter l'autre, ne pas chercher à subvertir ses limites.
- ✓ la condition déontologique : être conscient des limites de ses propres compétences professionnelles et ne pas vouloir les dépasser, en d'autres termes, rester à sa place.
- ✓ la condition contractuelle : l'interviewé doit être informé des principes de la méthode et donner son accord.

En tant qu'enquêteur, une posture singulière doit être adoptée, le sujet doit se remémorer l'action et faire appel à sa mémoire, plus l'enquêteur est discret (placé par exemple à côté ou en diagonale du sujet), plus la posture de parole incarnée (Vermersch, 1994) est facilitée, posture dans laquelle la personne est davantage en contact avec son expérience passée qu'avec la situation présente de communication en entretien. Il est d'ailleurs aisé de repérer si la personne est en train de revivre l'action ou non (ralentissement du rythme de la parole, regard porté au ciel, expression du visage, gestuelle particulière..).

Il est d'autre part important de relancer le questionnement en privilégiant les questions descriptives, des gestes, de la chronologie de l'action de façon à inciter le sujet à dérouler finement l'action menée antérieurement. Chaque personne ayant un vocabulaire qui lui est propre, l'enquêteur doit être fidèle à celui de l'enquêté dès que possible en le réutilisant afin de ne pas risquer d'entraîner une déconnexion de l'évocation liée à un choix de vocabulaire lui étant moins familier (Vidal, 2014).

Enfin, l'attention ne doit pas être portée uniquement sur l'action du sujet, Vermersch (1994) définit des informations satellites de l'action qu'il est également important de considérer, satellites vers lesquels il est bon de s'orienter en fonction des informations recherchées (*Figure n°17 : Le concept d'action et ses satellites d'après (Vermersch, 1995)*)

2.3 Choix des éleveurs

2.3.1 Guidé par différentes organisations

Le choix des élevages s'est réalisé avec l'aide de nombreux partenaires afin de construire un réseau de fermes sur la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées susceptibles de répondre aux contraintes de l'étude.

(cf. [Annexe III : Organismes contactés](#) ; [Annexe IV : Échéancier](#)).

Si au commencement, la volonté était de choisir une race de référence à l'étude afin de ne pas induire un facteur de variation lié à celle-ci, ce critère de choix n'a pu être respecté. Le choix d'une race en particulier aurait en effet réduit l'étude à une plus petite échelle et les pratiques des agriculteurs observées auraient été probablement similaires. Le recrutement des éleveurs n'a pas été sans difficulté, le thème du bien-être animal provoquant chez certains agriculteurs de vives réactions, le sentiment de se sentir juger, d'avoir à faire une association militante ou encore la possibilité qu'un mal-être des animaux aurait pu être signalé..... Afin d'éviter ce genre de conversations houleuses, lors des premiers appels téléphoniques, une valorisation des raisonnements éthiques et scientifiques des éleveurs ovins viandes à l'égard du bien-être animal a été annoncée comme sujet d'étude. Insistant sur la valorisation, la participation à cette étude n'en devenait que plus honorable.

Au final, quatre agriculteurs ovins viande ont donc prit part à l'étude, quatre agriculteurs bien différents mais ayant cependant des envies communes : valoriser la place qu'occupe le bien-être animal au sein de leur système d'élevage et se rassembler pour en discuter.

2.3.2 Première approche avec les agriculteurs

En guise de première approche avec les agriculteurs, il semblait important de considérer l'exploitation agricole dans son ensemble en identifiant tous les composantes de celles-ci (historique, famille, choix du système d'élevage, relation de l'agriculteur avec son troupeau, besoins et objectifs de l'éleveur, situation financière, topographie des terres, cheptel...) comme essentielles à la compréhension du fonctionnement de la ferme et des choix de l'éleveur. L'entrée technique adoptée durant la première demi-journée permet d'établir une relation avec l'éleveur basée sur la crédibilité de ma présence. Considérant que l'agriculteur a de bonnes raisons de faire ce qu'il fait, l'attitude empathique permet une certaine prise de recul et se veut rassurante, sans jugement permettant d'établir une relation de confiance avec l'éleveur, qui sera d'autant mieux, prêt à se confier durant les entretiens prévues la journée suivante.

Le choix des thèmes abordés durant l'enquête sont issus d'une grille d'indicateurs personnelle (cf. [Annexe V : Grille d'indicateurs, memento bien-être animal](#)) et d'une carte conceptuelle présentant l'ensemble des notions liées au bien-être animal (cf. [Annexe VI : Carte conceptuelle bien-être animal du GAP zootechnie](#)).

2.4 L'analyse des discours

2.4.1 Analyse des raisonnements scientifiques et éthiques des éleveurs enquêtés

Les motivations de ces derniers à participer à l'étude se manifestent par l'espoir de valoriser leurs pratiques, de communiquer sur celles-ci et d'être reconnus comme acteurs pouvant apporter leur regard au sein de cette question socialement vive, qu'est le bien-être animal.

Type d'attitudes des éleveurs	Description
éleveur pour l'animal	<p>« L'animal fait partie de la vie de l'éleveur. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'éleveur a choisi le métier par passion des animaux et entretient une relation affective avec l'animal. • L'éleveur aime les aspects du métier qui le mettent en contact avec l'animal. • L'éleveur reconnaît aux animaux des aspects physiologiques, comportementaux et psychologiques.
éleveur avec l'animal	<p>« L'élevage est un métier, communiquer avec l'animal en fait partie. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'animal est un être sensible, avec lequel on communique, mais sans attachement aux individus. • L'éleveur aime les aspects techniques de son métier. • Les besoins physiologiques, comportementaux et psychologiques sont reconnus et la communication entre l'éleveur et ses animaux en fait partie.
éleveur malgré l'animal	<p>« L'animal est une contrainte du métier d'éleveur. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix de la production animale s'est porté sur des raisons économiques. • La communication avec l'animal est une nécessité, soit technique, soit pour se protéger des réactions dangereuses de l'animal. • L'animal possède des besoins physiques et comportementaux.
éleveur pour la technique	<p>« La relation avec l'animal n'est pas centrale dans le métier, mais les techniques de l'élevage sont passionnantes. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'éleveur a une passion pour les aspects techniques, voir technologiques du métier. • La passion de l'animal est liée à la complexité de la gestion du vivant. • L'animal n'est perçu qu'au travers de ses besoins physiologiques.

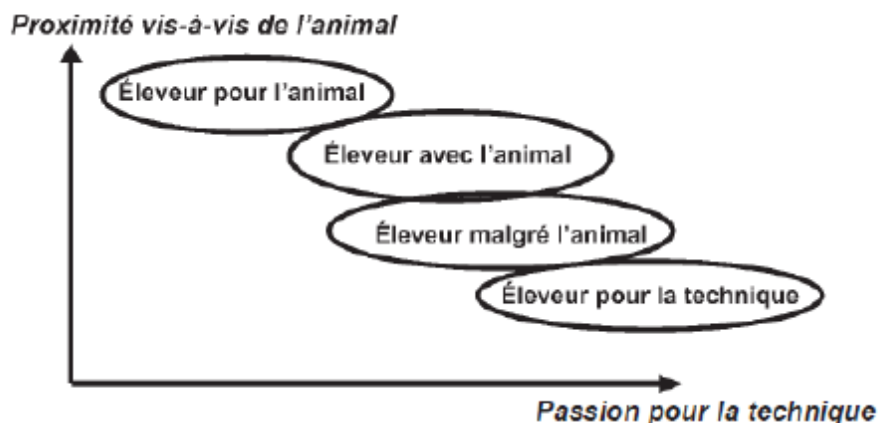


Figure n°18 : Quatre types d'attitudes chez les éleveurs

Cette méthodologie permet de constituer un recueil de raisonnements scientifiques et éthiques mises en œuvre à l'égard du bien-être animal, reflétant différentes représentations des éleveurs face à celui-ci.

Les raisonnements multiples apparaissent comme difficilement classables puisqu'ils relèvent de la subjectivité de chaque éleveur. Il existe cependant une dimension commune qui occupe une place forte dans leur métier d'éleveur, celui de l'attachement aux bêtes, de prendre soins d'elles qu'importe la finalité, que ce soit leur bien-être ou la production, en agriculture biologique ou conventionnel. Les éleveurs s'identifient aisément aux bêtes. Ces attitudes projectives et anthropocentrées influencent les modalités de prise en compte du bien-être des animaux. Il est d'ailleurs intéressant de prendre conscience que quatre types d'attitudes ont été identifiés chez les éleveurs (Dockès et al, 2002) (*Figure n°18 : Quatre types d'attitudes chez les éleveurs*) même s'il apparaît réducteur me semble-t-il d'aborder la relation homme-animal de cette façon. Un tableau résume les principaux raisonnements scientifiques et éthiques des agriculteurs ainsi que leurs différentes approches et attitudes (cf. [Annexe VII : Raisonnements éthiques et scientifiques des agriculteurs](#)).

2.4.2 Construction d'outils pédagogiques, les vidéos

A l'issue de ce stage, une dizaine de films (de 3 à 10 minutes) ont été réalisés. La sélection des médias s'est basée sur les thèmes auparavant prédéfinies et décrits ci-dessous. Les titres des vidéos formalisées sous une forme interrogative incitent de cette façon les participants à se projeter dans une réflexion lors de leurs visionnages. Ils visent pour la plupart à mettre en lumière les différents qui ont pu être soulevés au travers des entretiens et des pratiques observées. Les titres s'intitulent comme suit :

- ✓ De quelle manière les éleveurs perçoivent-ils le bien-être animal ?
- ✓ Comment prendre en compte le choix de la race dans les questions de bien-être animal ?
- ✓ Comment alimenter l'animal pour son bien-être ?
- ✓ En quoi les pratiques adoptées durant l'agnelage questionnent-elles le bien-être animal ?
- ✓ Comment prendre en charge l'alimentation des agneaux pour leur bien-être ?
- ✓ Que nous dit le comportement animal sur son bien-être ?
- ✓ Comment appréhender la douleur au regard du bien-être animal ?
- ✓ En quoi l'observation peut-elle nous renseigner sur l'état de bien-être des brebis ?
- ✓ Comment accompagner les ovins pendant la période de lutte pour leur bien-être ?
- ✓ En quoi la relation homme-animal influence t-elle le bien-être des ovins ?
- ✓ Comment penser les traitements et les soins au regard du bien-être animal ?
- ✓ Comment manipuler au regard du bien-être animal ?

(cf. [Annexe VIII : DVD-Valorisation des raisonnements éthiques et scientifiques d'éleveurs ovins viande-Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées-2016](#)).

Les vidéos alimenteront par la suite le wiki de l'IEAE de Florac « Bien-être animal dans l'enseignement agricole : éléments de réflexion » et resteront à disposition des personnes voulant s'en servir à des fins pédagogiques. Plusieurs organismes ont d'ores et déjà fait la demande (vétérinaire, Civam 11, Civam Empreinte...). Ces vidéos seront également projetées lors de deux réunions d'échange autour du bien-être animal en vue de tester une modalité de conseil.

2.5 Mise en place d'une modalité de conseil

Nous proposons deux modalités d'échanges pour favoriser le conseil ; la communauté de pairs étendue, et le groupe de pairs.

2.5.1 Communauté de pairs étendue, Extended Community

2.5.1.1 Origine et principes fondamentaux

La notion de Peer Extended Community (communauté de pairs étendue, c'est-à-dire une communauté mixte de différents professionnels, chercheurs, éleveurs, consommateurs,... réfléchissant ensemble autour d'une problématique) est développée par Funtowicz & Ravetz, (1993) dans le cadre de ce qu'ils nomment la Science Post-Normale (PNS-Post-Normal Science), communiquant sur une nouvelle conception de la gestion des problèmes scientifiques complexes

Ainsi, les questions socio-scientifiques controversées rentrent dans le domaine de la PNS définie comme une science qui réintroduit le social dans la science en réponse aux besoins humains, porteuse de grands enjeux, de grandes valeurs et nécessitant des prises de décisions immédiates (Hasni, Lebeaume.2010). Les réponses aux problèmes environnementaux, sanitaires ou de soutenabilité apportées par la science « normale » sont nécessaires mais semblent insuffisantes. Au travers de cette question socialement vive qu'est le bien-être animal, la PNS apporte une structure cohérente, le rassemblement entre pairs étendus favorise le processus d'échange, au sein duquel l'assurance de la qualité des interactions est basée sur un dialogue ouvert, constant entre tous les acteurs concernées.

Le PNS prône la co-création des normes tout en étendant le savoir à toutes les communautés dans le but de s'assurer de la qualité et de l'appropriation des conclusions. La présence de non-initiés, comme par exemple des citoyens et autres non-experts n'est pas exclue pour évaluer la qualité de l'information. La PNS part du principe que toutes les personnes désirant s'investir et participer à la résolution d'un problème enrichiront les débats politiques, même lorsque ceux-ci comprennent un aspect scientifique.

2.5.1.2 Une réunion d'échange autour du bien-être animal

La « Communauté de pairs étendues » que nous avons constituée a permis de tester une approche particulière de conseil. La réunion d'échange n'avait pas pour but d'établir une nouvelle définition du bien-être animal mais bien d'alimenter une réflexion collective et au travers de cette réflexion de faire évoluer les représentations et pratiques des participants. Celle-ci ne vise donc pas être consensuelle mais bien au contraire cherche à favoriser au travers de la controverse le changement. Ce temps d'échange peut-être donc conçu comme une modalité de conseil en partant des pratiques professionnelles des agriculteurs et en échangeant à partir de celles-ci. Le processus même de la réunion est donc supposé être un processus d'apprentissage.

Ainsi, dans le cadre de cette « communauté de pairs étendue », les agriculteurs, les conseillers, consommateurs et chercheurs expriment leurs souhaits, leurs savoirs et savoir-faire reflétant leur perception interne du bien-être animal et communique sur la place qu'occupe ou devrait occuper celui-ci au sein de système d'élevage. Les agriculteurs présents peuvent se sentir jugés face aux représentants de la science. Or, chaque participant doit être vu comme un apprenant tout à la fois que comme un expert dans son domaine. Les différentes

pratiques professionnelles observées (d'après les vidéos), la richesse de la réflexion émanant du débat permettent une prise de recul de sa propre représentation de l'animal, le processus même de la réunion étant un processus d'apprentissage.

La première vidéo projetée est celle qui illustre la manière dont les éleveurs enquêtés perçoivent le bien-être animal. Force est de constater que cette vidéo reflète un consensus des éleveurs sur cette manière de voir le bien-être animal, et nous pourrions être tentés d'en tirer des conclusions hâtives quant à l'absence de toute divergence de point de vue. Pour autant, au regard des pratiques agricoles illustrées dans d'autres vidéos, des controverses sont belles et bien présentes et aident au maintien d'une réunion où émanent des questionnements, des incertitudes et rapprochent les participants autour d'une réflexion approfondie.

Après chaque film, les personnes sont invitées à partager leurs réactions. Cette diversité de réactions colore les échanges et si controverse il y a, est susceptible de mener au débat. Celui-ci doit permettre le développement d'une pensée critique et pousse à l'argumentation faisant références à son vécu, à ses connaissances, à sa sensibilité face au sujet exposé. Le débat est d'ailleurs filmé en intégralité puisqu'il fait office d'outil pédagogique à part entière.

Suite à ce temps d'échange, la réflexion personnelle de chacun est supposée s'inscrire dans un schéma évolutif grâce à ces interactions. Il est espéré *in fine* que les personnes présentes opèrent des transformations durables dans leur milieu de travail en participant à l'amélioration de la prise en compte du bien-être animal grâce à cette modalité particulière de conseil.

2.5.2 Communauté entre pairs, *peer groups*

2.5.2.1 Origine et principe fondamentaux

La communauté entre pairs, autrement appelée groupe de pairs (*peer groups* en anglais) a été définie par Gendreau de la façon suivante : « Le groupe de pairs désigne en particulier les pairs qui participent à un même programme, s'influencent mutuellement dans leur démarche respective, interagissent ensemble, réalisent ensemble les mêmes activités et parfois habitent un même lieu » (Gendreau, 2001). Cette communauté entre pairs qu'on peut tout à fait qualifier de groupe d'analyse, d'enrichissement des pratiques, est une modalité qui invite les participants à inventer des manières nouvelles de procéder, d'interagir en donnant un contenu concret au changement au sein de leur pratique professionnelle.

La discussion et le débat abordent spontanément les questions concrètes de leur activité, les difficultés rencontrées, les tentatives d'amélioration, les échecs, les réussites et les adaptations en cours. Au-delà de ces échanges d'information, de la réflexivité sur les pratiques de travail, les groupes de pairs sont aussi une manière exceptionnelle de tisser du lien sans hiérarchie, de mieux se connaître pour interagir plus simplement et d'instaurer un climat d'entre-aide et de coopération, ce que l'on pourrait également appeler une organisation apprenante.

2.5.2.2 Une réunion d'échange au sein d'un réseau d'agriculteurs

Ce groupe de pairs sera mis en œuvre dans le cadre d'un CIVAM. Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et Milieu rural (CIVAM) sont des groupements agricoles et ruraux organisés en réseau et fédérés par la Fédération Nationale des CIVAM (FNCIVAM). Les CIVAM œuvrent notamment dans l'accompagnement des agriculteurs vers une activité durable, respectueuse de l'environnement participant au tissu social en milieu rural. Le développement agricole et rural s'appuie ainsi sur les savoir-faire, les expériences, les énergies des agriculteurs et des habitants des territoires qui complètent et enrichissent les recherches scientifiques et le conseil technique qui en découle.

Le CIVAM Languedoc-Roussillon ayant été au fait de l'étude, nous a sollicité pour organiser au sein de son réseau d'agriculteurs une journée d'échange autour du bien-être animal en utilisant également la vidéo comme outil pédagogique, déclencheur de discussion et de débat. Cette démarche n'est en aucun cas surprenante puisqu'une des spécificités du réseau est de permettre aux agriculteurs de s'approprier une méthode qu'il leur permettrait de co-construire leurs propres solutions en utilisant leurs propres ressources, ce que la démarche proposée dans le cadre de la didactique professionnelle peut permettre.

2.5.3 La posture de conseillère-médiatrice

Une telle approche de conseil, qu'il s'agisse des groupes de pairs ou de communautés étendues de pairs suppose une posture particulière.

« L'accompagnement à un rôle important à jouer : il est garant de la bonne compréhension par l'ensemble des participants des processus de réflexion en jeu et doit faciliter les échanges » (Von Korff et *al.*, 2005).

La posture de conseillère-médiatrice que nous proposons est inspirée du CASDAR Stratégie « Produire autrement avec les démarches stratégiques dans le conseil et la formation agricoles ». Ce CASDAR vise à mettre en place des outils de façon à produire autrement grâce à une démarche stratégique, une approche pédagogique qui permet de ne pas traiter les problèmes de façon frontale mais de façon globale. Cela implique une modification des outils et des compétences des conseillers, formateurs et enseignements agricoles actuels et futurs.

L'accompagnement se fait dans la construction de compétences en partant des pratiques de l'éleveur. Il ne s'agit pas là d'adopter une posture de conseillère prônant de bonnes pratiques qui pourraient refléter une attitude manichéenne du bien-être animal. Il s'avère nécessaire de partir de la personne de façon à ce qu'elle puise elle-même, à partir de ses représentations de l'animal, de ses compétences, de ses objectifs et contextes d'imaginer les changements qu'elle est prête à mettre en œuvre. L'accompagnateur n'intervient donc plus en appui technique mais contribue avec les agriculteurs à développer une compréhension élargie des transformations du contexte dans lequel ils travaillent (CASDAR Stratégie, 2016).

On pourrait donc qualifier cet accompagnement d'authentique puisqu'il vise à l'autonomie de l'exploitant dans un contexte complexe pour qu'il devienne acteur de son propre développement et requiert une attention à la

Thèmes abordés	Types d'échange selon Mercer (2000)
De quelle manière les éleveurs perçoivent-ils le bien-être animal ?	Constat introduisant les thèmes qui précèdent, pas d'échange.
Comment prendre en compte le choix de la race dans les questions de bien-être animal ?	Cumulatif, Le discours de chacun est calme et semble faire office de présentation tour à tour de leur système, du rôle de l'éleveur. Le choix de la race dépend des objectifs de l'éleveur. Dynamique d'écoute active, les participants acquiescent les affirmations circulantes et se réconfortent de leurs savoirs communs.
Comment alimenter l'animal pour son bien-être ? <i>« je pense qu'il y a autant de bien-être animal qu'il y a d'éleveurs » Sebastien Clergeau</i>	Cumulatif, les participants se retrouvent autour de cette subjectivité, des objectifs de l'éleveur et du choix de la race.
En quoi les pratiques adoptées durant l'agnelage questionnent-elles le bien-être animal ?	Cumulatif, les techniques visionnées font parties des pratiques courantes, consensus, réconfort dans le « chacun fait ce qu'il peut ». Disputationnel, les pratiques sont différentes, certaines non acceptables du point de vue éthique, solution apportée.
Comment prendre en charge l'alimentation des agneaux pour leur bien-être ?	Cumulatif, consensus dans le fait qu'il n'y ai pas de rapport avec le bien-être animal.
Comment appréhender la douleur au regard du bien-être animal ?	Cumulatif : les éleveurs ont des pratiques agricoles différentes, celles-ci sont entendues et non jugées. Exploratoire : justification de certaines pratiques, pensée critique mais sans recherche de solution.
Comment accompagner les ovins pendant la période de lutte pour leur bien-être ?	N'a pas pu être abordé
Comment penser les traitements et les soins au regard du bien-être animal ?	Cumulatif : il faut traiter si nécessaire, chacun expose sa démarche (préventive, éco-pathologique..), écoute de celles-ci, respect de la parole de l'autre.
Comment manipuler au regard du bien-être animal ?	Disputationnel, chacun à sa façon d'opérer, certains affirment que certaines techniques ne sont pas à la portée de tous, d'autres que ça s'apprend. Pas de phase Exploratrice, stagnation dans la discussion.
En quoi l'observation peut-elle nous renseigner sur l'état de bien-être des brebis ?	N'a pas pu être abordé
En quoi la relation homme-animal influence-t-elle le bien-être des ovins ?	N'a pas pu être abordé
Que nous dit le comportement animal sur son bien-être ?	N'a pas pu être abordé

Figure n°19 : Thèmes abordés et types d'échange selon Mercer (2000)

personne différente. L'adoption d'une posture empathique s'avère être un fondement méthodologique pertinent pour tenter de rendre compte au mieux des représentations de l'élèveur.

3 Résultat

Nous présentons ici uniquement l'analyse de la réunion de communauté de pairs étendue, la seconde n'ayant pas encore eu lieu.

3.1 Analyse du temps d'échange

L'analyse qui va suivre résulte de la première expérimentation en terme de modalité de conseil qui s'est déroulée le vendredi 10 juin 2016 de 9h30 à 13h à l'Institut d'Éducation à l'Agro-Environnement (IEAE) de Florac. La contrainte du temps ne nous a pas permis d'aborder tous les thèmes proposés dans les films, cinq sur les neuf initialement prévus ont pu être traités.

3.1.1 Analyse des échanges d'après les trois modes de pensées sociaux de Mercer (2000)

Neil Mercer a cherché à établir un lien entre la psychologie de l'éducation, les neurosciences et les apports théoriques à travers l'analyse de plusieurs discussions d'enfants de différentes écoles révélant trois modes de discussion :

- ✓ l'échange disputationnel ; pendant laquelle chacun reste sur sa position, dans un esprit de confrontation qui se caractérise par une opposition ferme et déterminé. Cet échange ne permet pas d'extraire une réflexion collective puisque l'argument est affirmé individuellement, chacun exprimant le sien sans tenir compte des autres,
- ✓ l'échange cumulatif ; pendant laquelle chacun accueille la parole de l'autre, sans jugement dans le but d'un partage de connaissance encourageant un savoir commun,
- ✓ l'échange exploratoire ; pendant laquelle les participants justifient leurs propos tout en développant une pensée critique dans un objectif de construction. Les désaccords de la discussion permettent aux membres de construire des hypothèses et ainsi d'enrichir la réflexion (Mercer, 2000 *in* Vidal, 2014).

L'analyse des échanges durant la réunion est structurée comme suit : les éléments forts de la discussion, du consensus à la controverse, seront détaillés pour chaque thème (*ponctués de remarques*) puis un bilan analytique global de la réunion rendra compte de cette expérimentation en considérant les trois modes de pensées précédemment décrits (*Figure n°19 : Thèmes abordés et types d'échange selon Mercer (2000)*). Il est toutefois important de souligner qu'il est nécessaire de visionner au préalable l'intégralité des vidéos de façon à comprendre l'analyse qui suit.

3.1.2 Retranscription argumentaire du débat et analyse des interactions du groupe

(cf. Annexe IX : Retranscription argumentaire du débat et analyse des interactions du groupe).

3.1.3 Bilan analytique globale de la réunion

3.1.3.1 Profil et dynamique de ce groupe mixte

Dès les premiers moments d'échange, une dynamique de groupe s'est très vite mise en place, traduisant la volonté des membres de celui-ci à poursuivre les mêmes buts et objectifs. L'attitude des participants, qu'on pourrait qualifier de respectueuse, bienveillante et empathique semble avoir favorisée la communication, l'écoute, créant un sentiment de sécurité, « d'échange confortable » au sein de celui-ci.

Suite à la projection du premier film, chaque membre du groupe a voulu prendre parti pour un des agriculteurs de la vidéo, cette prise de position somme toute très manichéenne semble refléter l'envie d'affirmer leurs valeurs et éthique au groupe. Une fois, ce test de cohésion de groupe terminé, les participants ont compris de leur propre initiative, qu'il ne s'agissait en aucun cas de juger les pratiques des agriculteurs enquêtés mais bien de se servir de ces pratiques, de leurs expériences comme point de départ d'une réflexion collective. L'échange est donc dans un premier temps de nature cumulative à travers le partage de savoirs, autour de différentes pratiques non controversées et contribuant à maintenir les liens du groupe.

Cette « communauté entre pairs étendues » peut également être qualifiée d'apprenants ayant d'ores et déjà une sensibilité à l'égard du bien-être animal et semble être dans une démarche de recherche, de questionnements et d'amélioration de la prise en compte du bien-être animal dans leurs activités.

3.1.3.2 Difficulté de rentrer dans la controverse

Malgré des différences de raisonnements et de pratiques observés au sein du groupe, il semblerait qu'il y ait eu une réelle difficulté à rentrer dans la controverse, laissant place à une discussion plutôt qu'un débat. N'ont pas que les membres affichaient une timidité à l'affirmation de leurs pratiques, bien au contraire, mais l'attitude tolérante, de non jugement amenait parfois à un consensus qu'on pourrait qualifier de lisse, laissant place à un usage susceptible d'embellir, flatter ou excuser certaines pratiques des uns et des autres. Ce comportement s'explique certainement par une intention de ne pas vouloir s'opposer, de ne pas créer le conflit et de respecter le travail de l'autre comme s'ils avaient conscience qu'accorder une place au bien-être animal au sein de son activité était complexe.

3.1.3.3 L'échange exploratoire esquivé

L'attente forte d'un débat est qu'il soit alimenté par un échange exploratoire si on veut que celui-ci soit source d'apprentissage. Qu'est-ce qui justifie l'esquive de cet échange ? Plusieurs hypothèses peuvent-être formulées de la façon suivante :

3.1.3.3.1 La promiscuité en guise de barrière

Même si tous les participants présents à cette réunion ne résidaient pas à Florac, nombreux d'entre eux se connaissaient. Le souci de ce que peuvent penser les autres au regard de certaines argumentations est à considérer et a pu atténuer certaines prises de position.

3.1.3.3.2 Une volonté de protéger l'éleveur

Les membres du groupe semblaient donc éprouver des affects les uns vis à vis des autres faisant parfois barrière à certains échanges. Les pratiques par exemple qu'on pourrait qualifier « contraire au bien-être animal (castration) » sont considérées bien affecté l'animal mais il s'est avéré difficile d'en parler, d'émettre des critiques, et d'imaginer d'autres possibles. Le groupe semble soucieux de ne pas culpabiliser l'un des membres et aurait tendance à esquiver le sujet, ou à constater simplement les faits, en éloignant parfois la réflexion et les questions à se poser pour procéder autrement.

3.1.3.3.3 Confusion entre le bien-être de l'éleveur et le bien-être de l'animal

Cette confusion à tendance à influencer les éleveurs dans un échange cumulatif, ils se soutiennent et se retrouvent dans les conditions de travail des autres éleveurs. Les critiques du travail des éleveurs de plus en plus nombreuses affectent et fragilisent l'identité des éleveurs. Les vidéos chocs d'abattoirs récemment communiquées sur la toile ravivent la polémique autour des mauvais traitements réservés aux bêtes et à l'industrialisation de l'agriculture.

Les éleveurs se posent en victimes. Victimes des conditions de travail, d'abattage des animaux non contrôlés, de la présence des prédateurs et font face à la méfiance et aux jugements des consommateurs et des agriculteurs entre eux.

« On parle de bien-être animal, mais on ne parle pas de bien-être des éleveurs » Sébastien Clergeau

Tout est dit, les éleveurs présents au sein du groupe semblent avoir besoin de reconnaissance, confirmant leur valeur, solidifiant l'estime et la confiance en soi. Chaque éleveur semble communiquer sur son besoin d'exister d'où l'importance de valoriser leurs pratiques agricoles. Le besoin non-satisfait de reconnaissance étant à l'origine de beaucoup d'émotions, de sentiments et par ricochet de comportements négatifs (frustration, colère...) qui pourrait expliquer la résistance de certains éleveurs à envisager des changements de fonctionnement en faveur du bien-être animal.

Lors de la discussion, le comportement de certains éleveurs laisse penser qu'ils se sentent parfois délaissés, ces nouvelles mesures considérant principalement l'animal et son bien-être uniquement et non l'éleveur. Mais à quel moment parle-t-on de l'animal ? Plusieurs interventions ont été nécessaires afin de recentrer le débat autour de l'animal et non autour des objectifs de l'éleveur. D'ailleurs, il en résulte que certains éleveurs aimeraient être en mesure de travailler avec leurs animaux comme ils le souhaiteraient, en faveur du bien-être de l'animal mais ils expriment ne pas toujours être en capacité de le faire pour divers raisons (économique, familiale, humeur...). Le bien-être animal semble alors pouvoir être appréhendé seulement du point de vue d'une posture anthropocentrée. Toutefois, il a été très intéressant de constater que ce groupe à une faculté immédiate de prendre du recul par rapport aux informations circulantes et se critique immédiatement sur leur comportement qui appréhende seulement la réalité à travers la seule perspective humaine. Vient alors une discussion autour de l'observation et du comportement de l'animal, finalement le bien-être de l'éleveur ne serait pas systématiquement lié au bien-être de l'animal puisque celui-ci pourrait s'exprimer de lui-même.

« Une bonne base de travail qui part des pratiques et qui permet une réflexion, de bons échanges même si il n'y a pas eu vraiment de débat. »

Michelle Jallet

« Je suis conscient que tout n'est pas parfait dans ma manière d'élever mes animaux, il faut savoir se remettre en cause sur certaines pratiques qu'on a, des fois par habitude, c'est surtout bien d'en discuter, ça fait évoluer les choses, et aller dans une direction d'amélioration même si on à l'instant t on est pas parfait, c'est de tendre vers quelque chose qui va vers le mieux »

Bruno Molines

« L'important est de communiquer sur les pratiques de façon à en justifier certaines mises en œuvre par les conditions d'élevage, les systèmes choisis par l'éleveur, pour des aspects économiques, essayer de caractériser les bonnes pratiques aux consommateurs dans le respect de l'animal, montrer que l'éleveur a conscience que l'animal est un être sensible, respecter l'animal et respecter l'éleveur. C'est tout un équilibre à adopter. »

Olivier Patou

« J'ai la volonté de parler bien-être de l'éleveur, un seul bien-être animal n'est pas envisageable, la démarche est bonne de communiquer mais il faut d'avantage prendre en compte l'éleveur. »

Sebastien Clergeau

« J'ai un rêve, celui que ce mode de conseil soit intégré dans l'enseignement mais pas sous le terme bien-être animal, mais intégrer dans la zootechnie, l'appréhension que celui-ci soit normalisé est inquiétant, dans un premier temps il pourra calmer les extrêmes mais ce mode de conseil apporte une pédagogie de fond. »

Guillaume Constant

« La méthode de croiser les regards est une des meilleurs méthodes qui permet de confronter les différents avis, sans juger, avec une justification scientifique apportée avec les échanges de terrain et d'arriver par la suite à mobiliser le gros de la masse des éleveurs, qui seront peut-être un peu retissant, les amener à réfléchir. »

Olivier Patou

3.1.3.4 Une discussion constructive amenant des pistes de réflexions

« Il faudrait former des formateurs », certains agriculteurs présents expriment le regret de ne pas avoir été formés par l'enseignement agricole à une zootechnie considérant d'avantage le bien-être de l'animal.

« La transmission de la finesse, du ressentie de l'animal passent par la sensibilité des formateurs, la base est de connaître les animaux par le comportement » Michelle Jallet.

Il semble important pour l'ensemble du groupe d'accorder plus de temps à l'observation, aux comportements que peuvent exprimer les brebis et l'interrelation homme-troupeau qui reste fondamentale pour le groupe.

Une réelle envie de progresser, de s'améliorer semble résonner. La coopération est également un des mots d'ordres en cette fin de réunion puisqu'il s'agit d'échanger autour de l'espérance de pouvoir un jour abattre les bêtes à la ferme de façon à être impliqué d'avantage dans la mise à mort des animaux.

3.1.3.5 Un modèle de conseil encouragé

Afin de recueillir l'avis de chacun sur ce temps d'échange autour du bien-être animal, un tour de table a été proposé invitant chacun à s'exprimer et in fine savoir si cette réunion avait été source d'apprentissage pour eux. Ce procédé constitue donc l'évaluation de cette expérimentation.

Même si le consensus a été le fil conducteur de cette matinée, la résultante est cependant très encourageante et s'est avérée pour l'ensemble du groupe très intéressante d'échanger autour de la question du bien-être animal mêlant le pôle scientifique et agricole, considérant que ce procédé enrichit la réflexion, permettant une prise de recul et remise en question de ses pratiques. Il a été également très apprécié d'avoir pour point de départ du débat, des vidéos illustrant des pratiques agricoles concrètes d'après un panel d'agriculteurs diversifié.

Le bilan de cet échange autour de la problématique du bien-être animal est donc positif puisqu'il a permis d'expérimenter les points de consensus mais aussi de tensions, de partager des savoirs faire, d'expériences et des incertitudes d'acteurs directement concernés par cette problématique. Enfin, cette analyse du travail a un double rôle : la construction d'une formation et par sa dimension réflexive, un instrument d'apprentissage.

3.1.3.6 Une expérimentation à renouveler avec la méthode Delphi

Force est de constater que certaines difficultés se sont invitées à la réunion (difficulté de rentrer dans la controverse, stratégie d'évitement par un mode d'échange cumulatif...), les principes fondamentaux de la méthode Delphi pourrait faciliter un débat basé sur un échange exploratoire. Cette méthode fréquemment utilisée dans des sciences sociales a pour but de recueillir non seulement l'opinion brute « d'experts » (personnes ayant une bonne connaissance du bien-être animal, dans la pratique, la réglementation...) à partir de questionnaires réitérés, de façon anonyme. Chaque participant donne son avis, est informé des avis exprimés par les autres ainsi que des réactions par rapport à son propre avis et est ainsi encouragé à reconsidérer et, si approprié, à changer sa réponse précédente à la lumière des réponses des autres membres du groupe. En réunion, plusieurs tours d'avis sont parfois nécessaires pour aboutir à un maximum de consensus au sein du groupe.

Le respect de l'anonymat des répondants est une composante importante de cette méthode et permet de recueillir l'avis brut des participants qui n'ont pas à se soucier de ce que pense les autres et encourage l'intégrité de leurs réponses aux questions. Cette technique d'apprentissage mutuel au sein du groupe interdisciplinaire facilite la participation de tous les membres du groupe, éloignant les jeux d'influence qui à la rencontre physique peut générer.

Il conviendrait également de tester une des variantes de cette méthode, la méthode dite du « mini-Delphi » (Ducos 1983) par exemple. Dans cette technique, les experts sont rassemblés dans un même lieu et débattent de chaque question avant d'y répondre individuellement.

4 et demain ?

4.1 Prolongation de l'étude d'un mois

4.1.1 Projet en estive

Le mois restant sera consacré au recueil de raisonnements scientifiques et éthiques de bergers en estive en adoptant la méthodologie décrite dans ce présent rapport. Pourquoi aller à la rencontre des bergers ? Les bergers sont chargés de guider et de prendre soin des troupeaux de moutons que des éleveurs lui ont confié en période estivale et nécessite des pratiques autres que celle observées en ferme puisque l'environnement des brebis y est différent. Il sera donc très enrichissement de voir la manière dans les bergers se représentent le bien-être animal et le comportement qu'ils adoptent à l'égard de celui des brebis. Si le berger à la réputation d'être un homme solitaire, il a également celle d'être attentif à son troupeau accordant une place majeure à l'observation du comportement des brebis, ce qui ne peut qu'enrichir l'étude, en les intégrant aux autres pratiques agricoles filmés, utilisé comme support de conseils

4.1.2 Animation au sein du Civam Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Courant juillet, cette expérimentation de modalité de conseil sera renouvelée au sein d'un réseau d'agriculteurs adhérents au Civam. Ce temps d'échange donnera également suite à une analyse de cet accompagnement à la prise en compte du bien-être animal cette fois-ci testé au sein d'une « communauté entre pairs ». Cette nouvelle forme de conseil aura donc été « testée » au sein de deux groupes différents et un bilan des différentes interactions et réactions apparus à la suite de ces échanges permettront de mieux renseigner l'expérimentation.

5 Prise de recul

Durant les premières semaines de stage, la notion du bien-être animal est apparue comme difficile à appréhender, riche de ses nombreuses controverses et études à son sujet. C'est à travers les recherches bibliographiques, les expériences de terrain et la modalité de conseil mise en place que j'ai pu au fur et à mesure de l'étude me familiariser avec celle-ci. La volonté de vouloir maîtriser certains domaines de cette notion, en allant loin dans la recherche et dans la décortication de certains protocoles d'évaluation m'ont parfois porté préjudice en terme d'implication (chronophage), qui ne permet pas en trois mois d'aborder le bien-être animal avec autant de ferveur.

La critique a été le maître mot de ce stage avec une remise en question permanente de mon travail, ainsi la grille d'indicateur du bien-être animal constituée avant les entretiens n'était pas du tout la bonne manière de procéder puisqu'elle ne correspondait pas à la méthodologie employée et était contrainte au regard critique que j'avais pu développer en matière d'appréhender le bien-être animal de façon trop cartésienne. Les entretiens d'explicitation ont fait office d'une réelle expérience, difficile à mettre en œuvre et parfois pesante pour l'éleveur, elle demande me semble-t-il beaucoup de pratiques et acceptation de rentrer dans un entretien intimiste. Le recours à la vidéo-confrontation mériterait que toute une année soit consacrée au suivi d'un agriculteur, de façon à filmer toutes ses pratiques et explorer intégralement cette méthodologie même si la camera s'avère être un outil ne facilitant pas toujours l'échange naturel avec les éleveurs.

La période dans laquelle s'est déroulée le stage n'était pas la plus propice pour rencontrer les agriculteurs (occupées par les foins et la préparation de l'estive) mais s'est tout de même avérée suffisante pour répondre aux missions de stage.

La méthode Delphi n'a pu être mise en application au sein de la réunion d'échange autour du bien-être animal, faute du faible nombre de participants, d'un panel d'experts pas assez diversifié et le temps manquant à cette réunion. Etant au fait désormais de la méthode, elle pourra peut-être être testée lors de la réunion regroupant les agriculteurs adhérents au CIVAM courant Juillet 2016.

Enfin, à la rédaction de ce rapport, la frustration de ne pas pouvoir s'investir d'avantage dans les discussions est survenue et a suscité des envies de recherches tel que : la place du bien-être animal dans le conseil agricole, penser à un système d'élevage où l'animal occuperait une place centrale dans l'agriculture de demain, démontrer que le bien-être animal n'a pas d'impact sur la productivité pour sensibiliser d'avantage d'agriculteurs, l'approche éthologique du bien-être animal....

CONCLUSION

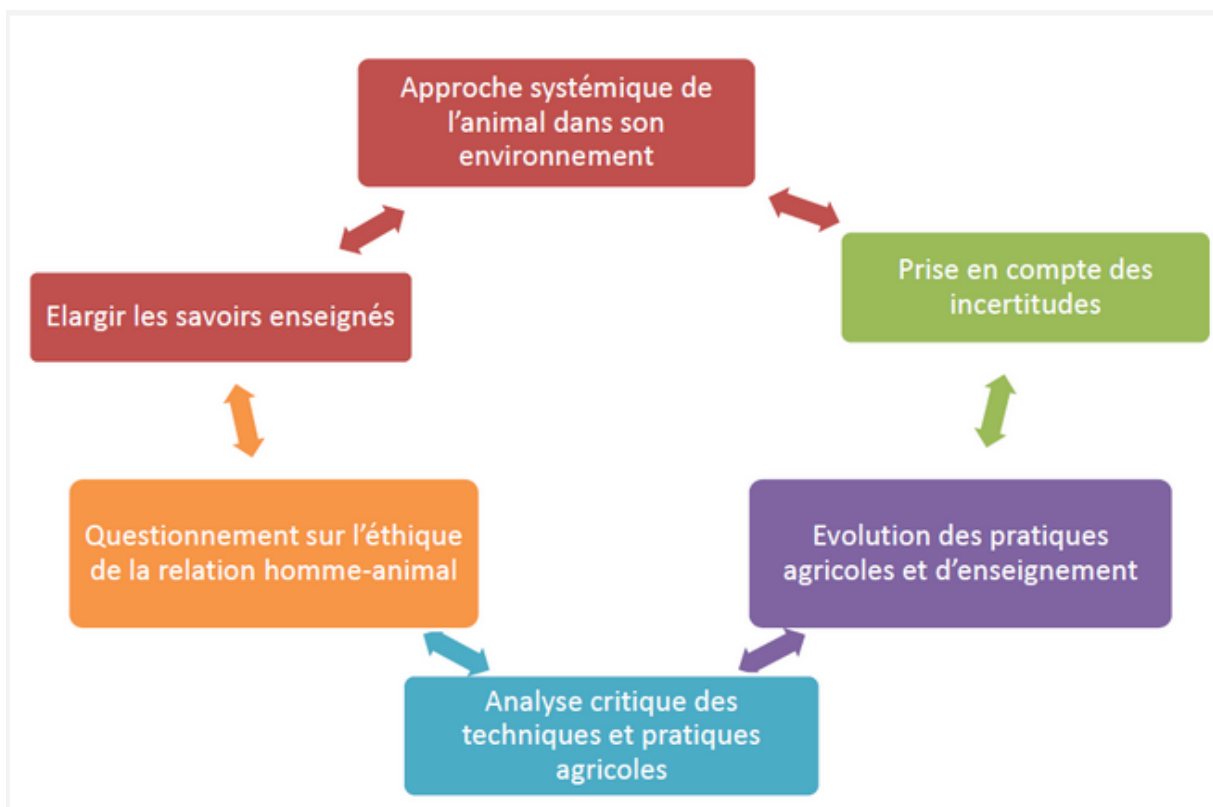
Les animaux d'élevages bénéficient aujourd'hui d'un capital de sympathie considérable en Union Européenne. Désormais reconnu comme être vivant sensible, l'animal et plus particulièrement son bien-être est au cœur des réflexions nouvelles. Le bien-être animal reste cependant un terme difficile à appréhender, de par sa dimension subjective et multidimensionnelle. Terme également très controversé au sein même de la communauté scientifique et questionne de nouveau la relation homme-animal et se voit être à l'initiative de nombreuses interrogations : légitimité de l'élevage, statut moral de l'animal... Les textes réglementaires protégeant les animaux d'élevages et les mesures d'évaluation du bien-être animal en fermes récemment mis en place, constituent une avancée majeure pour l'amélioration de la prise en compte du bien-être animal au sein des professions agricoles mais ne parviennent toutefois pas à atténuer certaines tensions.

Alors que les débats s'enflamment et que le bien-être animal s'invite de plus en plus dans nos assiettes, les normes de bien-être animal, synonyme de qualité pour les consommateurs ne peuvent pas être les fondamentaux généraux de celui-ci et ne doivent plus être perçues comme des contraintes pour les éleveurs.

L'investigation qui a été réalisée auprès des éleveurs montre la volonté de ne pas subir ces contraintes réglementaires mais d'être davantage considérés dans cette question socialement vive.

Cette étude rapportée dans le présent rapport montre que pour améliorer la prise en compte du bien-être animal en fermes agricoles, il est essentiel de connaître les pratiques agricoles où le bien-être animal est en jeu. Recueillir la parole de ces quatre éleveurs ovins viande a eu une double action, celle de valoriser leurs pratiques agricoles de façon à appréhender la notion du bien-être animal positivement et les auto-confronter à leurs propres pratiques, les incitant à développer une pensée critique à l'égard de celles-ci. En effet, il apparaît nécessaire que le changement de pratiques émane de leurs propres réflexions grâce à un changement de représentation de l'animal favorisé par la formation.

En termes de modalité de conseil, l'expérimentation de la réunion avec un groupe mixte a rendu compte de la difficulté d'aborder cette notion qui renvoie systématiquement au maintien de la bonne santé de l'animal, au système d'élevage mis en place, à des actions anthropocentrées, aux objectifs de l'éleveur et inévitablement au bien-être de l'éleveur. Comment alors redonner place à l'animal ? Ne faudrait-il pas penser à l'animal comme occupant une place centrale au sein du système d'élevage plutôt que d'adapter son bien-être au système d'ores et déjà mis en place ? Cette réunion, caractérisée par un échange cumulatif, formée de participants ayant la faculté de prendre du recul rapidement sur leurs propos ont laissé de côté leur anthropomorphisme et ont partagé des pistes de réflexions quant à l'importance d'être attentif au comportement de l'animal. Les participants ont d'ailleurs souligné la qualité innovante de ce conseil : *« la méthode de croiser les regards est une des meilleurs méthodes qui permet de confronter les différents avis, sans juger, avec une justification scientifique apportée » Olivier Patou, vétérinaire.*



(GAP, 2015)

Figure n°20 : Synthèse des enjeux pour l'enseignement et l'apprentissage du bien-être animal

Toutefois, cette expérimentation reste bien évidemment perfectible et des pistes de réflexions se sont construites en vue d'améliorer cette modalité de conseil et l'application de la méthode Delphi précédemment décrite pourrait contribuer à l'amélioration de celle-ci. Comme précédemment décrit dans la prise de recul, la place de l'animal dans les débats doit rester centrale, l'argumentation anonyme grâce à l'écriture peut faciliter l'affirmation des participants et éloigner la facilité du consensus dans le but de ne pas vouloir s'opposer à l'autre. C'est notamment toutes ces améliorations qui pourront être testées lors de la réunion d'échange au sein du réseau d'agriculteurs du CIVAM prochainement. Affaire à suivre.....

En guise de derniers mots, les enjeux en matière de formation et d'apprentissage au bien-être animal sont grands, mais cette modalité de conseil nous montre de par son expérimentation qu'elle est souhaitée, appréciée et qu'elle pourrait faire partie des nouveaux modes de conseils de demain. *(Figure n°20 : Synthèse des enjeux pour l'enseignement et l'apprentissage du bien-être animal).*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

- Allie M., 2014. Chiffres clés 2013 : Production ovine lait et viande. Institut de l'Élevage et Confédération Nationale de l'élevage. 12 p. ISSN : 1241-8528. Date de consultation : 17/06/2016. Disponible sur : <<http://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2014/01/chiffres-cles-2013-productions-ovines-lait-et-viande.pdf>>.
- ANSES (Agence Nationale de Santé et Sécurité Sanitaire), 2015. Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à des « Recommandations pour l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour assurer le bien-être animal ». Date de consultation : 11/05/2016. Disponible sur : <<https://www.anses.fr/fr/system/files/SANT2014sa0252.pdf>>.
- Arnould, C., Belzung, A., Boivin, X., Calandreau, L., Chaillou Sagon, E., Coulon, M., Deiss, V., Destrez, A., Favreau Peigne, A., Houdelier, C., Laurence, A., Leterrier, C., Lévy, F., Lumineau, S., Nowak, R. (2013). . Le projet EmoFarm : une approche expérimentale de la relation entre émotions et bien-être. . In: *Projet EmoFarm : une approche expérimentale de la relation entre émotions et bien-être* (p. n.p.). Presented at Séminaire du réseau AgriBEA, Ivry, FRA (2013-04-05 - 2013-04-05).
- Awin, 2015. AWIN welfare assessment protocol for Sheep. DOI:10.13130. 72 p.
- Boissy, A. (2013). . L'appréciation du bien-être de l'animal par l'étude de son comportement. *Alimentation, Agriculture, Espaces Ruraux*. Presented at La lettre du CGAAER, Paris, FRA (2013-03-05).
- Boissy, A. (2015). . Une approche éthologique renouvelée pour mieux comprendre le bien-être des animaux sous la dépendance de l'homme. In: André Buatois, *Entre l'homme et l'animal : Le Rituel de Circé* (p. 55-66). Aix-en-Provence, FRA : Editions Persée.
- Broom D. M., (1986). Indicators of poor welfare. *British Veterinary Journal*, 142, 524-525 p. <[cles-2013-productions-ovines-lait-et-viande.pdf](#)>.
- Clot. Y. (2005). L'autoconfrontation croisée en analyse du travail : l'apport de la théorie bakhtinienne du dialogue in L Filletaz et JP Bonckart L'analyse des actions et des discours en situation de travail. Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain. N° 15, 37p.
- Confédération Nationale de l'élevage. 12 p. ISSN : 1241-8528. Date de consultation : <[content/uploads/2016/06/essentiel-filiere-viande-ovine-francaise-2014.pdf](#)>.
- Ducos G, (1983). *Delphi* et l'analyse de l'interaction, *Futuribles*, n° 109, 43-60 p.
- Duncan I. J. H., (2005). Science-based assessment of animal welfare: farm animals. *Revue scientifique et technique*, Office International des Epizooties, 24 (2), 483-492 p.
- Durand, M. (2008) Un programme de recherche technologique en formation des adultes. Education.
- Dwyer C., 2008. The welfare of sheep. *Animal Welfare*, 6, Editions Springer, 366p. élevage. *INRA Prod. Anim.* 20 (1). 65-72. et didactique vol 2 - n°3. *Varia*, 97-121 p.
- Extrait de: Gaston Bachelard, La formation de l'esprit scientifique. Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999 (1ère édition : 1938), chapitre 1er.
- Faïta, D. & Vieira, M. (2003) Réflexions méthodologiques sur l'autoconfrontation croisée. *D.E.L.T.A.*, 19:1, 123-154 p.
- Funtowicz, S., Ravetz, J. (Lead Authors); International Society for Ecological Economics (Content Partner); Robert Costanza (Topic Editor). 2008. "[Post-Normal Science](#)." In: *Encyclopedia of Earth*. Eds. Cutler J. Cleveland (Washington, D.C.: Environmental Information Coalition, National Council for Science and the

- Environment). [First published in the Encyclopedia of Earth September 18, 2006; Last revised December 22, 2008; Retrieved January 8, 2010].
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal, Québec : Édition Béliveau.
- Gruere A., (2014). Le marché de la viande ovine. 6 èmes Journées Techniques Ovines, Novembre 2014.
- Hasni Abdelkrim & Lebeaume Joël (dir.). Enjeux contemporains de l'éducation scientifique et technologique. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2010, 87 p.
- Huard Valérie, « L'intérêt de la didactique professionnelle pour la mise en œuvre d'une pragmatique de formation », *Savoirs* 2/2010 (n° 23) , 73-94 p.
- Interbev, profession bétail & viande, (2014). L'essentiel de la filière viande ovine française 2014. 13 p. Date de consultation : 17/05/2016. Disponible sur : <<http://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2014/10/essentiel-filiere-viande-ovine-francaise-2014.pdf>>.
- L214, Ethique & animaux, (2015). Bien-être animal et opinion publique [en ligne]. Date de consultation : 12/05/2016. Disponible sur : <<http://www.l214.com/bien-etre-animal-et-opinion-publique>>.
- Laura Calabrese-Steimberg, « Esthétique et théorie du roman : la théorie dialogique du Bakhtine linguiste », *Slavica bruxellensia* [En ligne], 6 | 2010, mis en ligne le 15 juin 2010, consulté le 12 juin 2016. URL : <http://slavica.revues.org/348> ; DOI : 10.4000/slavica.348
- Legéard JP, (2005) « Le pastoralisme : regards sur la France, l'Europe et le monde » supplément au N°940 de la revue Chambres d'Agriculture.
- Leplat J. (2000). - L'analyse psychologique de l'activité en ergonomie. Toulouse : Octares.
- Mollo, V. et Falzon, P., (2004), *Auto- and allo-confrontation as tools for reflective activities*, in *Applied Ergonomics*, 35, 531-540 p.
- Mounier L., Marie M., Lensink B.J., (2007). Facteurs déterminants du bien-être des ruminants en élevage. *INRA Prod. Anim.* 20 (1). 65-72 p.
- Napolitano F., De rosa G., Ferrante V., Grasso F., Braghieri A., (2009). Monitoring the welfare of sheep in organic and conventional farms using an ANI 35 L derived method. *Small Ruminant Research*, 83, 49-57 p.
- OIE (page consultée le 23/06/16). Objectifs et actions de l'OIE en matière de bien-être animal [en ligne]. Adresse URL : <http://www.oie.int/fr/bien-etre-animal/themes-principaux/>
- Pastre P. (1999). - La conceptualisation dans l'action et nouvelles perspectives. *Education permanente*. N° 139, 13-35 p.
- Pastre P., Mayen P., Vergnaud G. (2006). « La didactique professionnelle ». *Revue Française de Pédagogie*, no 154. 145-198 p.
- Patrick Llored, « Les trois âges de l'éthique animale. », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome IV- N°1 | 2015, 50 p.
- Peytard J., *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Bertrand-Lacoste, Paris, 1995, 128 p.
- Piaget J. (1974). - Réussir et comprendre. Paris : PUF
- Prache S., Benoit M., Boutonnet J. P., Francois D., sagot L., (2013). La production d'ovins-viande en France. *Viandes et Produits Carnés*. VPC-2013-29-5-2. 10 p.
- Vidal M, (2014). Eduquer au bien-être animal en formation professionnelle : prise en compte de l'empathie interspécifique par le système éducatif. *Education*. Université Toulouse le Mirail -Toulouse II.

Quality®. Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants, 14, 277 p.

Robin C., (2011). Evaluation du bien-être des ovins au pâturage : Approche par enquête en fermes de la variabilité des mesures sanitaires et émotionnelle des animaux. Mémoire de fin d'études. ENITA de Bordeaux.

Stubsjoen SM., Hektoen I., Valle P., Janczak A., Zanella A., (2011). Assessment of sheep welfare using on-farm registrations and performance data. *Animal Welfare*, 20 (2), 239-251 p.

Theureau, J. (2002). L'entretien d'autoconfrontation comme composante d'un programme de recherche empirique & technologique. Conférence in II° Journées Internationales des Sciences du Sport, 12-15 Nov 2002, Paris Autoconf Theureau. 2002-JT-C93FR.pdf

Veissier I. et Boissy A., (2000). Bien-être des animaux : projection anthropomorphique ou réalité biologique ? *Rencontres Recherches Ruminants*, 7, 51-53 p.

Veissier I., Botreau R., Capdeville J., Perny P., (2007b). L'évaluation en ferme du bien-être des animaux ; objectifs, outils disponibles, utilisations, exemple du projet Welfare

Veissier I., Sarignac C., Capdeville J., (1999). Les méthodes d'appréciation du bien-être des animaux d'élevage. *INRA Productions Animales*, 12 (2), 113-121 p.

Vergnaud G. (1985), _ Concepts et schèmes dans une théorie opératoire de la représentation. *Psychologie française*, n° 30, 248-252 p.

VERNEY A., 2011. Evaluation du bien-être des ovins au pâturage : Approche en fermes de la variabilité des mesures de la relation entre l'éleveur et ses animaux. Mémoire de fin d'études d'ingénieur ENITA de Bordeaux, 46 p.

Vermesch P. (1991), Les connaissances non conscientes de l'homme au travail. *Le journal des Psychologues*, 84, 52-57 p.

Von Korff Y., Guetta I. (2005). *Description du travail de facilitateur professionnel*.

Welfarm, (2015). Les consommateurs et le bien-être animal [en ligne]. Date de consultation : 17/05/2016. Disponible sur : <<http://www.animaux-de-ferme.com/lycee-agricole-enseignement-agriculture-productions-animales-bien-etre-animal-consommateurs.html>>.

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Normes de bien-être animal pour les ovins en bergerie.

Annexe II : Des indicateurs pour mesurer le bien-être animal des brebis.

Annexe III : Organismes contactés.

Annexe IV : Échéancier.

Annexe V : Grille d'indicateurs, memento bien-être animal.

Annexe VI : Carte conceptuelle bien-être animal.

Annexe VII : Raisonnements éthiques et scientifiques des agriculteurs.

Annexe VIII : DVD-Valorisation des raisonnements éthiques et scientifiques d'éleveurs ovins viande Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées-2016.

Annexe IX : Retranscription argumentaire du débat et analyse des interactions du groupe.

ANNEXE II : DES INDICATEURS POUR MESURER LE BIEN-ETRE ANIMAL DES
BREBIS

ANNEXE III : ORGANISMES CONTACTES

ANNEXE VI : CARTE CONCEPTUELLE BIEN-ETRE ANIMAL D'APRES LE GAP ZOOTECHE

ANNEXE VIII : DVD-VALORISATION DES RAISONNEMENTS ETHIQUES ET
SCIENTIFIQUES D'ELEVEURS OVINS VIANDE LANGUEDOC-ROUSSILON-MIDI-
PYRENEES-2016

ANNEXE IX : RETRANSCRIPTION ARGUMENTAIRE DU DEBAT ET ANALYSE DES INTERACTIONS DU GROUPE

RESUME

L'objectif de la présente étude réside dans la réflexion d'une méthodologie en termes de conseil agricole permettant d'encourager les raisonnements éthiques et scientifiques des éleveurs ovins viande à l'égard du bien-être animal. Quatre agriculteurs volontaires ont été enquêtés et filmés en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées afin de collecter des situations professionnelles dans lesquelles le bien-être de l'animal est en jeu. Des débats entre pairs et au sein de groupes mixtes fondées sur les films réalisées au préalable, ont permis de mettre en lumière l'évolution des représentations des différents participants sur le bien-être animal en système ovin viande. Nous présenterons une analyse de cette expérimentation en vue d'imaginer une modalité de conseil respectueuse de l'éleveur, de ses enjeux, et de l'animal. La première expérimentation de la réunion avec un groupe mixte (réunissant entre autres des éleveurs, chercheurs, vétérinaires...) a rendu compte de la difficulté d'aborder la notion du bien-être animal qui renvoie systématique au maintien de la bonne santé de celui-ci, au système d'élevage mis en place, à des actions anthropocentrées, aux objectifs de l'éleveur et inévitablement à son bien-être. En vue de perfectionner cette modalité de conseil, la méthode Delphi, couramment utilisée dans des sciences sociales pourra être appliquée.

ABSTRACT

The objective of the present study is about the reflection of a methodology in terms of agricultural advice allowing to encourage the ethical and scientific reasonings of the shepp famers towards the animal welfare. Four voluntary farmers were investigated and filmed in Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées to collect professional situations in which the welfare of the animal is at stake. Debates between Extended Community or peers groups established on movies realized beforehand, allowed to highlight the evolution of the representations of the various participants on the animal welfare in farming system. We shall present an analysis of this experiment to imagine a respectful modality of advice of the famers, his stakes and of the animal. The first experiment of the meeting with a mixed group (gathering among others famers, researchers, veterinarians ...) reported the difficulty approaching the notion of the animal well-being which sends back systematics to the preservation of the good health of this one, to the system of breeding set up, in the objectives of the breeder and inevitably in its well-being. To perfect this modality of council, the Delphi method, usually used in social sciences can be applied.

